

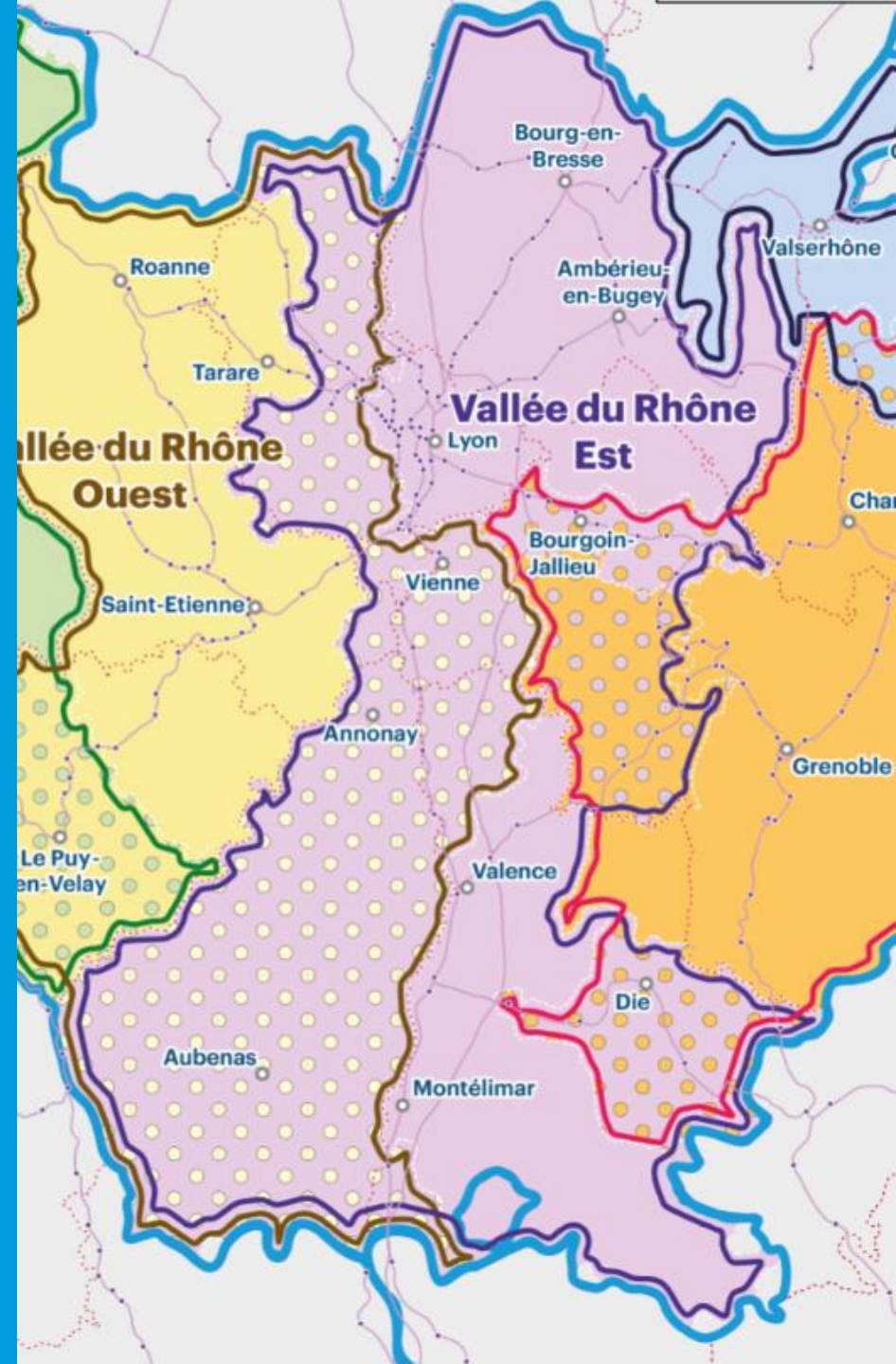


La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



**COMITÉ TECHNIQUE
VALLÉE DU RHÔNE EST**

Réunion du 26 mai 2025 à LYON



DÉROULÉ :

1. Evolution de la concertation

2. Bilan TER

- Bilan TER 2024 et 1^{er} trimestre 2025
- Matériel roulant et installations de maintenance

3. Services Annuels TER 2025 et 2026

- Travaux programmés
- Evolutions de desserte

4. Intermodalité et la multimodalité

- Transports interurbains et scolaires
- Aménagements dans les gares (routière, ferroviaire, Accessibilité)

5. Perspectives

6. Actualités services usagers

- Evolution des médias Oûra

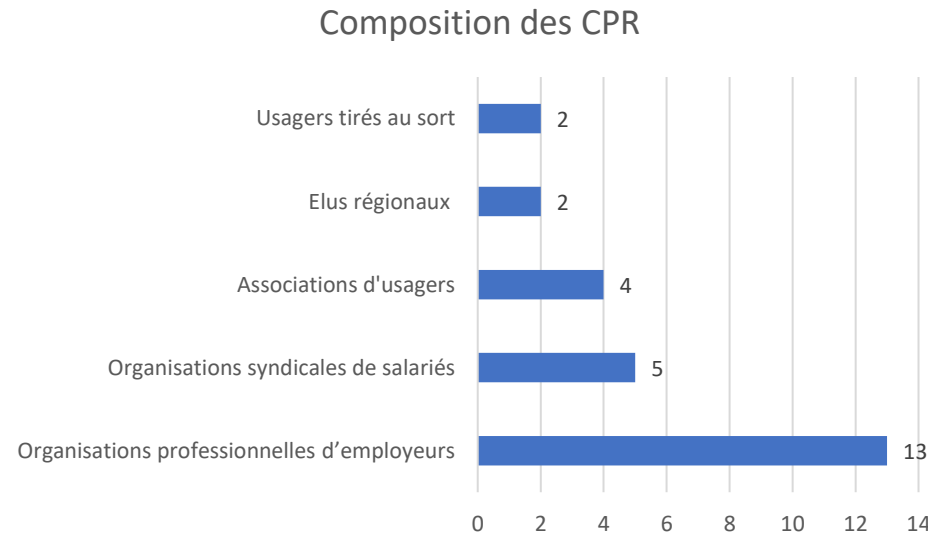
EVOLUTION DE LA CONCERTATION

— INSTANCE DE CONCERTATION COMPLEMENTAIRE

La modification de l'article L1231-5 du Code des transports, nous impose une refonte du Comité Régional de Partenaires.

Le dispositif de concertation va donc évoluer avec la mise en place d'un Comité de Partenaires Régional complémentaire qui devra se prononcer notamment sur **l'évolution et le financement de l'offre de transports**. Cette évolution a été approuvée lors de la Commission permanente du 23 mai.

La composition de ces nouvelles instances est la suivante :



Trois niveaux



Comité des Partenaires Régional (CPR)

Région AOM R =
Comités de mobilités (COMOB)
Comités techniques préparatoires

Région AOM L =
Comités des partenaires locaux (CPL)

Se prononce sur l'évolution et le financement de l'offre de transport

Représentants des organisations professionnelles d'employeurs (Chambres consulaires), des organisations syndicales de salariés, des associations présentes sur le territoire, notamment d'utilisateurs ou d'habitants utilisateurs, ainsi que des habitants tirés au sort

Avant toute évolution **substantielle** des offres et services de mobilité, se rassemblent au minimum une fois par an

- Représentants du monde économique,
- Organisations syndicales de salariés,
- Associations d'utilisateurs présentes sur le territoire,
- Habitants tirés au sort

-> 1 CPR sur l'ensemble de la région

-> 5 COMOB
-> 5 COTECH préparatoires

-> 31 CPL
(au moins un par bassin de mobilité)

Ordre du jour :
Tout sujet impliquant des évolutions et un financement de l'offre de transport

Ordre du jour :
Dessertes ferroviaires
Dessertes cars structurantes
Services de mobilité / tarification régionale
Autres actions régionales (planification, ...)

Ordre du jour :
Dessertes de cars scolaires, transport à la demande, rabattement / diffusion vers le réseau structurant
Et tarification et services associés

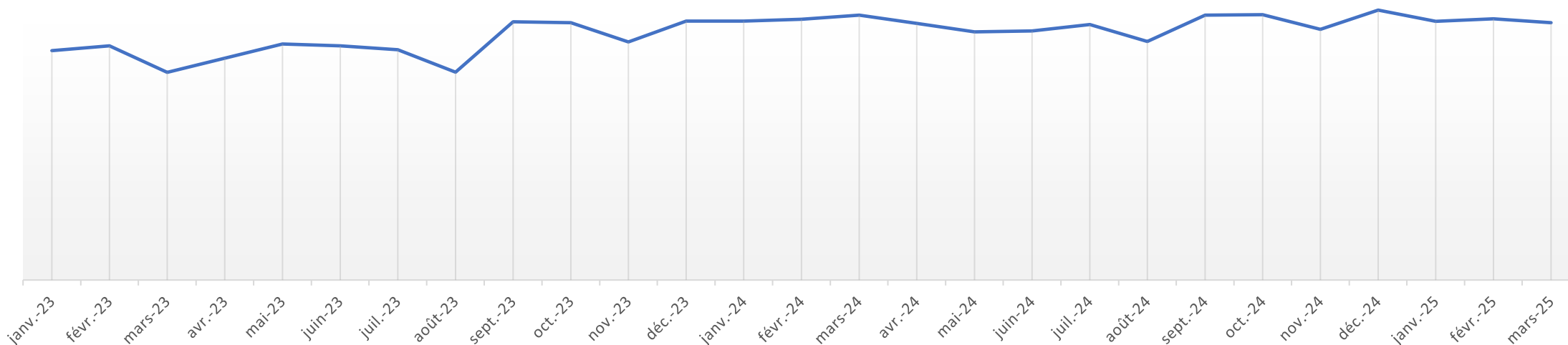
1. Bilan TER

Bilan TER 2024 et 1^{er} trimestre 2025

Matériel roulant et installations de maintenance

La fréquentation : trafic mensuel TER Auvergne-Rhône-Alpes de janvier 2023 à mars 2025

Trafic TER AURA en Voyages-Km par mois de 2023 à mars 2025



En 2024, le trafic TER Auvergne-Rhône-Alpes est supérieur de + 10% à ce qu'il était en 2023.

Les facteurs ayant contribué au choix de TER comme mode de déplacement en 2024 ont été :

- L'intérêt économique des abonnements pour les déplacements quotidiens par rapport à la voiture, les promotions et tarifs avantageux pour les voyageurs occasionnels ;
- L'attractivité touristique de la région, les multiples sites accessibles avec l'offre TER ;
- Les sensibilités environnementales et la volonté de contribuer à diminuer les émissions de CO₂

Au 1^{er} trimestre 2025, le trafic TER diminue de -1% par rapport au 1^{er} trimestre 2024.

La fréquentation TER Auvergne-Rhône-Alpes

Focus abonnés

- En 2024, le trafic des abonnés représente 43% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes. Le trafic des abonnés a progressé de +8% en 2024 par rapport à 2023.

Au 1^{er} semestre 2024, le nombre d'abonnements mensuels achetés (en moyenne 58 230 de janvier à juin), auprès de SNCF Voyageurs, était inférieur à l'automne 2023 (environ 60 400 abonnements chaque mois à l'automne 2023).

En septembre, octobre et novembre 2024, **plus de 65 500 abonnements mensuels ont été achetés** (ventes SNCF Voyageurs).

Fin 2024, **plus de 14 900 abonnés annuels** se déplacent en TER Auvergne-Rhône-Alpes (record).

- Au 1^{er} trimestre 2025, trafic des abonnés représente 46% du trafic total TER Auvergne-Rhône-Alpes.

Le trafic des abonnés progresse de +1% au 1^{er} trimestre 2025 par rapport au 1^{er} trimestre 2024.

En mars 2025, SNCF Voyageurs a vendu près de **61 800 abonnements mensuels illico** et plus de **15 420 abonnements annuels** (nouveau record).

i//ico
MENSUEL

i//ico
MENSUEL
JEUNES

i//ico
ANNUEL

TARIFS TER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

VOS TRAJETS QUOTIDIENS
AUTOUR DE LYON AVEC TER

- 2€/JOUR
- + RAPIDE
- CO2



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

SNCF
VOYAGEURS

ABONNEMENT TER, FAITES LE PLEIN D'AVANTAGES.

- CHER
- + RAPIDE
- CO2
- + DE TEMPS POUR SOI 😊



La fréquentation TER Auvergne-Rhône-Alpes

Focus occasionnels

- En 2024, le trafic des voyageurs occasionnels représente 57% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes. Le trafic des occasionnels a progressé de +11% en 2024 par rapport à 2023.

A fin décembre 2024, **185 645 cartes de réduction régionales illico LIBERTÉ et illico LIBERTÉ Jeunes** ont été vendues (+9% par rapport à la même période 2023, déjà un record de vente). Ces cartes ont fait l'objet d'une promotion du 18 au 24 mars 2024 et du 17 juin au 14 juillet 2024.

Durant l'été 2024, **près de 1,5 millions de déplacements** ont été réalisés à bord des TER Auvergne-Rhône-Alpes et LEMAN EXPRESS avec un des 3 tarifs promotionnels : Illico PROMO VACANCES (-40% et gratuité pour les -12 ans dès 2 personnes), Prix Minis (prix ronds en heures creuses, environ -50% par rapport au plein tarif), Billets Pass Rail à 0 €.

- Au 1^{er} trimestre 2025, trafic des occasionnels représente 54% du trafic total TER Auvergne-Rhône-Alpes.

Le trafic des occasionnels diminue de -3% au 1^{er} trimestre 2025 par rapport au 1^{er} trimestre 2024.



Poursuite de l'expérimentation : dispositif « TER cyclo » printemps-été 2025

Du 1er mai au 28 septembre 2025 :

Réservation obligatoire (sauf pour les abonnés TER sur leur parcours d'abonnement) **et payante (1€)** de la place vélo (réservation disponible uniquement en ligne sur le site TER Auvergne-Rhône-Alpes) :

- **Tous les jours** sur les trains TER (effectuant une relation interrégionale) de la ligne **Lyon - (Valence – Avignon) - Marseille**
- **Les samedis, dimanches et jours fériés** sur tous les trains des lignes **Lyon - Genève, Grenoble - Gap et Romans (Valence - Gap) - Briançon**

➔ **Lors des week-ends et jours fériés (en vallée du Rhône et sur Grenoble – Gap) :**

- **Augmentation des capacités d'emport des vélos** par retrait ou bâchage de sièges ou par renforts de composition (selon les trains, tenant compte de la fréquentation voyageurs et des possibilités offertes par le matériel) : Lyon – Avignon - Marseille : jusqu'à + 15 places par train et Grenoble – Gap : + 2 à 10 places par train
- **Accompagnement par du personnel dédié** à l'aide à la montée et la descente, stationnement à bord et information des voyageurs

61 000 places vélos sous réservation sur la période sur les 4 lignes

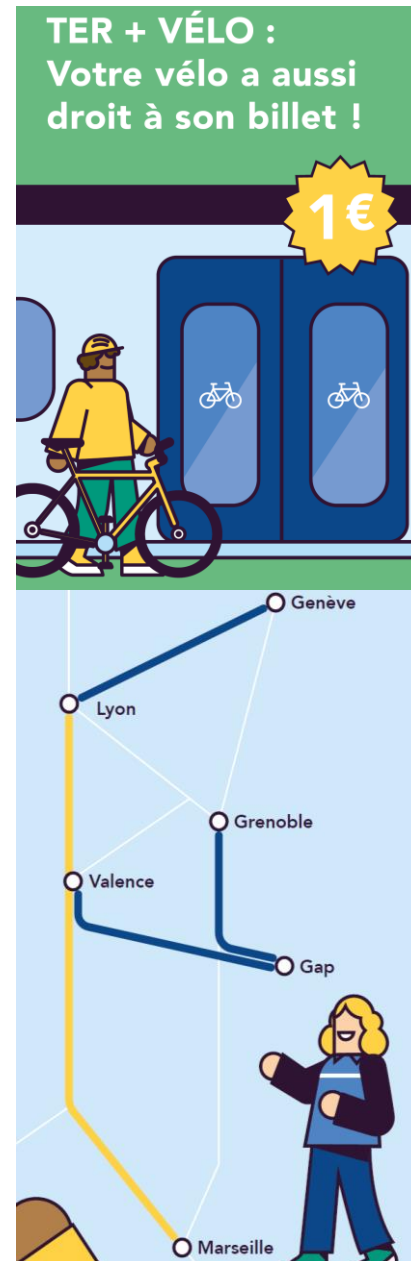
+

7400 places vélos supplémentaires créées dans les trains sur la période :

- 6000 nouvelles places vélos en vallée du Rhône
- 1400 nouvelles places vélos sur Grenoble - Gap

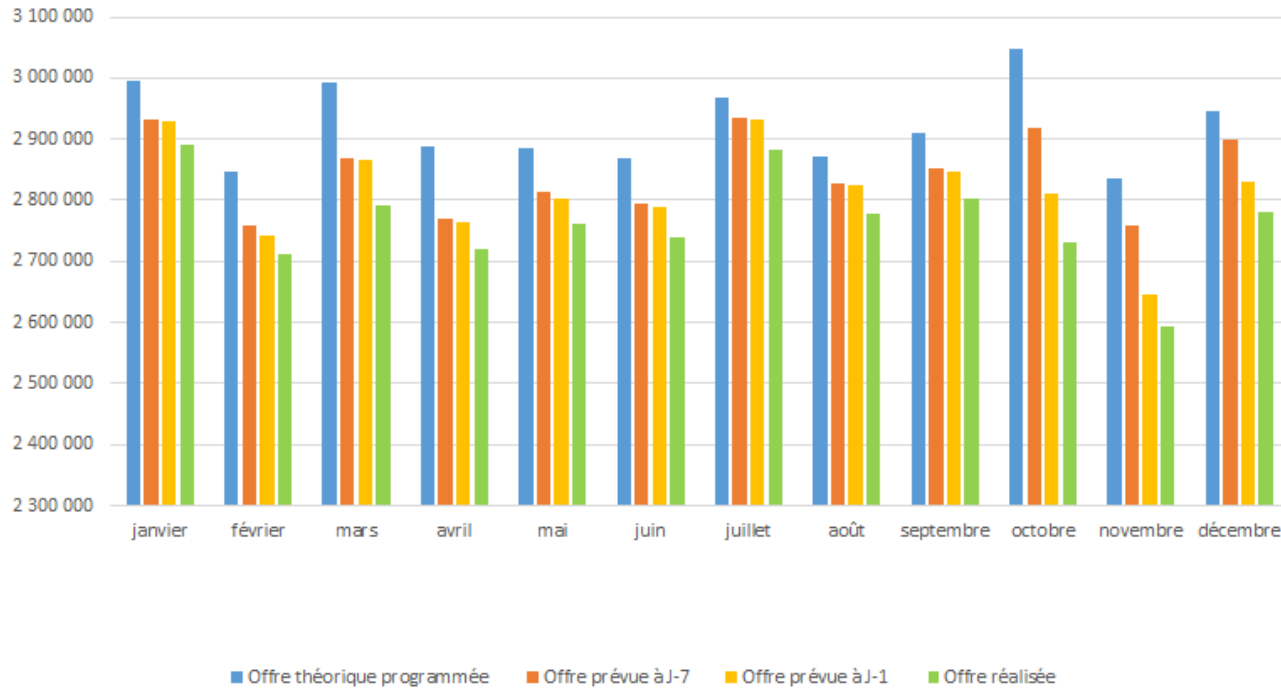
+

Accompagnement dédié à bord



Réalisation / non réalisation de l'offre TER

Service 2024



Source : Rapport Production AURA

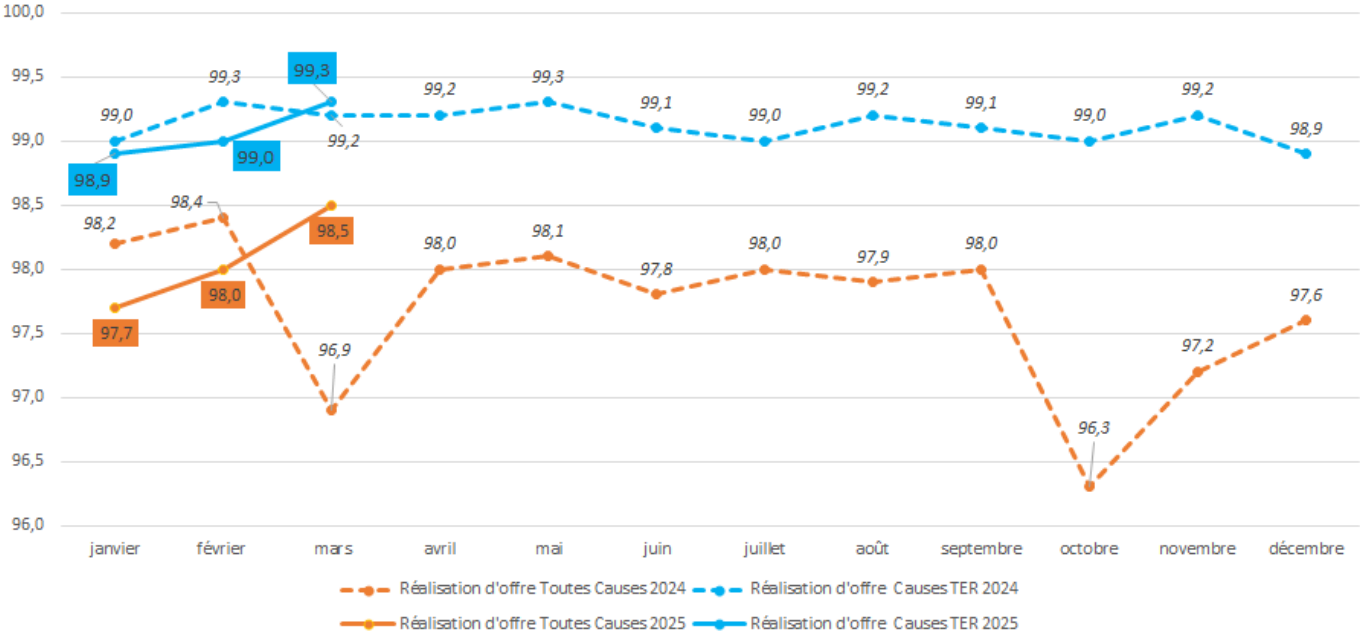
En 2024, 94,7% des trains.km programmés ont circulé.

- Les suppressions avant J-7 (**Plans de Transport Adaptés - PTA**) représentent **2,7%** de non-réalisation d'offre par rapport à l'offre théorique programmée. Elles correspondent très majoritairement à des travaux (ex. régénération Clermont-Nîmes, travaux TELT Chambéry-Modane, maintenance caténaire/travaux CCR sur la Vallée du Rhône, bucheronnage sur Lyon-St-Etienne, maîtrise de la végétation et travaux de maintenance sur Lyon-Grenoble et Sillon alpin...)
- Les suppressions entre J-7 et J-1 (**Plans de Transport Perturbés - PTP**) représentent **1 %** de non-réalisation par rapport à l'offre théorique programmée. Elles sont concentrées sur le dernier trimestre et relèvent principalement de causes externes avec les fortes conséquences de l'affaissement d'un talus à St Chamond en octobre et des différentes tempêtes (Leslie le 17/10, Caetano les 21 et 22/11 et Bert le 25/11). A noter également des mouvements sociaux locaux TER (ex. Saint-Etienne le 2/12) ou SNCF Réseau (ex. postes d'aiguillage de la Haute-Loire les 24 et 25/12).
- Les suppressions jour J (trains prévus la veille mais n'ayant pas circulé le jour J) pèsent pour **1,7%** du volume d'offre théorique programmé (soit 600 000 tkms). Les causes relèvent principalement de TER (soins/détresse matériel roulant...), de l'externe (notamment impacts des très nombreuses intempéries : tempêtes, inondations, coulées de boue...) et de SNCF Réseau (ex. perte de commande du poste d'aiguillage de St Etienne Châteaureux en novembre, panne Télécom impactant les circulations au départ/arrivée de Grenoble en mai...).

Réalisation de l'offre opérationnelle (jour J) causes TER :
nombre de trains supprimés (totalement ou partiellement) du fait de l'exploitant

Réseau Auvergne-Rhône-Alpes (TER + LEX)	2023	2024	2025 (à fin mars)
Nbre de trains supprimés causes TER Jour J	4104	3862	1050

Taux de réalisation opérationnelle réseau AURA en 2024 et 2025



Source des données : SNCF - Rapport Production AURA

En 2024, en moyenne 1225 trains ont circulé chaque jour, contre 1113 trains en moyenne en 2023. Le taux de réalisation de l'offre s'améliore légèrement en 2024 (97,7%) par rapport à 2023 (97,6%). Les mois de mars, octobre et novembre sont marqués par des événements climatiques (tempêtes/éboulements) entraînant des baisses importantes de réalisation d'offre. **Au 1er trimestre 2025**, le taux de réalisation de l'offre s'élève à **98,1%**.

Concernant les causes uniquement TER le jour J:

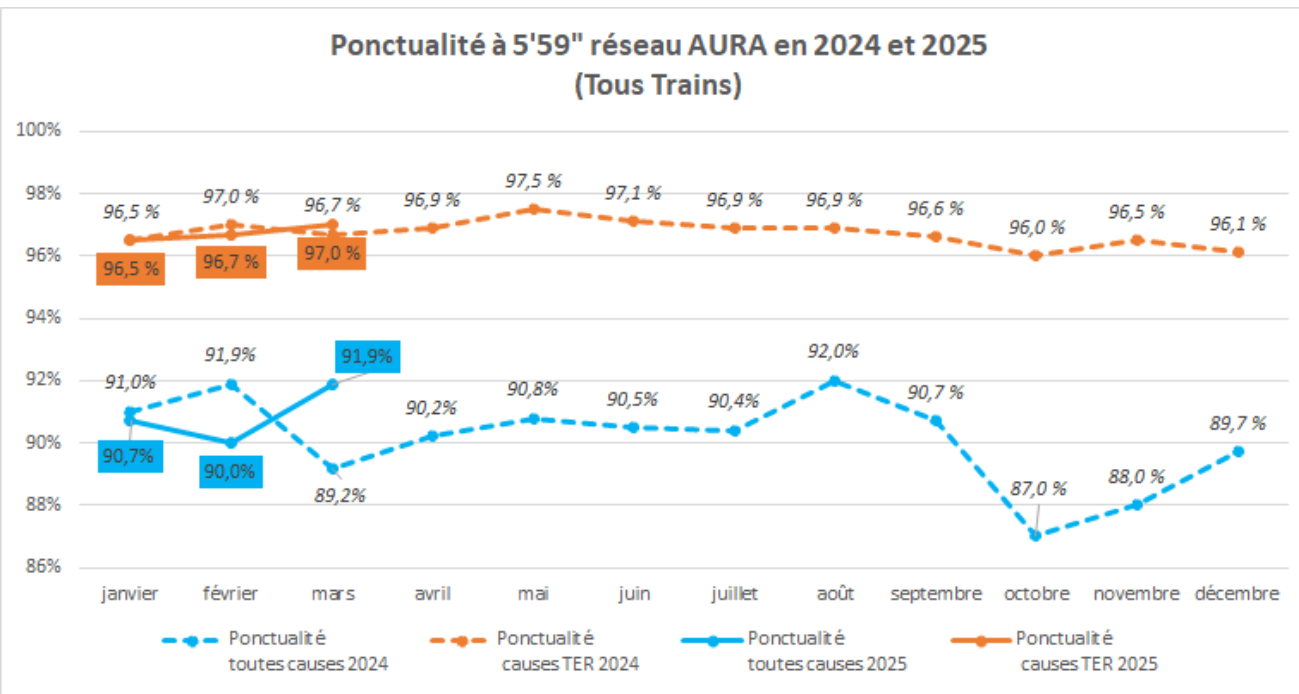
Le taux de réalisation de l'offre, est de 99,1% en 2024 , contre 99% en 2023. Ce taux est resté assez stable durant l'année 2024.

Au quatrième trimestre 2024, le taux de réalisation de l'offre est de 99% des trains de l'offre opérationnelle, soit dans la moyenne annuelle.

Au 1er trimestre 2025, le taux de réalisation de l'offre est de 99,1% des trains de l'offre opérationnelle

Les suppressions pour causes TER le sont très majoritairement en raison de problèmes matériels roulants.

Réseau Auvergne- Rhône-Alpes (TER + LEX)	2023	2024	2025 (à fin mars)
Ponctualité tous trains toutes causes	89.5%	90.1%	90.9%
Ponctualité tous trains causes TER	96,4% <i>Objectif : 97,1%</i>	96,7% <i>Objectif : 96.6%</i>	96,7% <i>Objectif : 96.8%</i>



Source des données : SNCF - Rapport Production AURA

Ponctualité (fin de parcours à 5'59) TER AURA

La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes est de **90,1%** sur l'année 2024 (vs 89,5% 2023, soit +0,6 pt d'amélioration entre 2023 et 2024).
En moyenne, il y a eu 107 trains en plus à l'heure chaque jour en 2024 par rapport à 2023.
Les causes de non-ponctualité dues à TER représentent 3,3% à fin 2024 (vs 3,6% à fin 2023), soit une légère amélioration des causes TER de non ponctualité par rapport à 2023.

Au 4^{ème} trimestre 2024 :

La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes est de 88,2% dont 3,8% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER, en dégradation par rapport au reste de l'année 2024.

Les causes externes restent les principales causes de non-ponctualité (accidents de personne, phénomènes climatiques (éboulements, tempêtes), collisions, problèmes de passages à niveau).

La dégradation des causes TER pour ce trimestre est principalement due aux conditions de réalisation de la conduite durant cette période de l'année (adhérence, intempéries...).

Au 1^{er} trimestre 2025 :

La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes est de 90,9%, soit +2,7 pts par rapport à T4 2024, et globalement stable par rapport à T1 2024 (+0,2 pts).

Cette amélioration est principalement liée à une diminution des causes externes.
Les causes de non-ponctualité dues à TER représentent 3,3%, soit une amélioration de 0,5 pts par rapport à T4 2024 (mais stable par rapport à T1 2024).
Cela est lié à une baisse sensible des causes de non ponctualité liées à la conduite (par rapport à T4 2024).

La ponctualité par ligne TER (Toutes causes)

Dans le cadre de la nouvelle convention, un nouveau découpage en 73 lignes de service est mis en œuvre

Lignes	Ponctualité 2023	Ponctualité 2024	Ponctualité 2025 (à fin mars)
LYON PERRACHE MÂCON	68,8%	87,2%	88,3%
MÂCON - LYON PERRACHE - VALENCE - AVIGNON	75,8%	84,5%	87,3%
MÂCON - LYON PERRACHE - VALENCE	75%	76,8%	82,6%
LYON PART DIEU - MÂCON - DIJON	81,5%	83,5%	83,7%
LYON PART DIEU - MÂCON	73,6%	72,8%	84,5%
AMBERIEU - MÂCON	89,7%	89,2%	92%
AMBERIEU - CULOZ - CHAMBERY	86,1%	89,3%	90,4%
AMBERIEU - LYON PART - DIEU - SAINT-ETIENNE	88.5%	87,9%	88,6%
BOURG EN BRESSE - OYONNAX	92.1%	92,7%	95,8%
LYON - AMBERIEU- BOURG EN BRESSE - BELFORT	82%	85,6%	90,1%
LYON - AMBERIEU- BOURG EN BRESSE	90.9%	83,3%	84,4%
LYON - VILLARS - BOURG EN BRESSE	88.4%	88,8%	92,6%
DIJON - SAINT-AMOUR - BOURG EN BRESSE	89.3%	93,2%	94,2%
LYON – AMBERIEU- BOURG EN BRESSE - LONS-LE-SAUNIER	85,3%	79,2%	82,2%

Source : SNCF – Rapport Mensuel de Production

La ponctualité par ligne TER (Toutes causes)

Dans le cadre de la nouvelle convention, un nouveau découpage en 73 lignes de service est mis en œuvre

Lignes	Ponctualité 2023	Ponctualité 2024	Ponctualité 2025 (à fin mars)
LYON - PARAY LE MONIAL	75.1%	72,3%	83,3%
MACON - LYON PERRACHE - VALENCE	75%	76,8%	82,6%
LYON PERRACHE VALENCE	80%	84,1%	90,1%
LYON PART DIEU VALENCE AVIGNON	78%	82,8%	85,4%
LYON PART DIEU - VALENCE	87.9%	85,9%	87,2%
LYON PART DIEU - VALENCE - AVIGNON - MARSEILLE	79.4%	58,6%	66,6%
MACON - LYON PERRACHE - VALENCE - AVIGNON	75.8%	84,5%	87,3%
VALENCE - AVIGNON - MARSEILLE	94.3%	93,4%	93,5%
VIENNE - LYON - VILLEFRANCHE	90.5%	91,7%	93,1%
LYON - BELLEGARDE - GENEVE	78.4%	87,4%	85,2%
LYON PART DIEU - SAG - CHAMBERY	78.9%	83,5%	80,9%
LYON PART DIEU - AMBERIEU - CHAMBERY	81.1%	82,8%	81,8%
LYON PART DIEU - GRENOBLE	82.8%	81,3%	85,1%
LYON PERRACHE - SAINT-ANDRE LE GAZ	88.2%	89,6%	90,9%
BOURGOIN – CHAMBERY	83,9%	89,6%	91,6%
ROMANS – DIE*	82,5%	82%	91,9%
ROMANS – Briançon (REGION SUD)	72,3%	77,2%	80,8%

Source : SNCF – Rapport Mensuel de Production

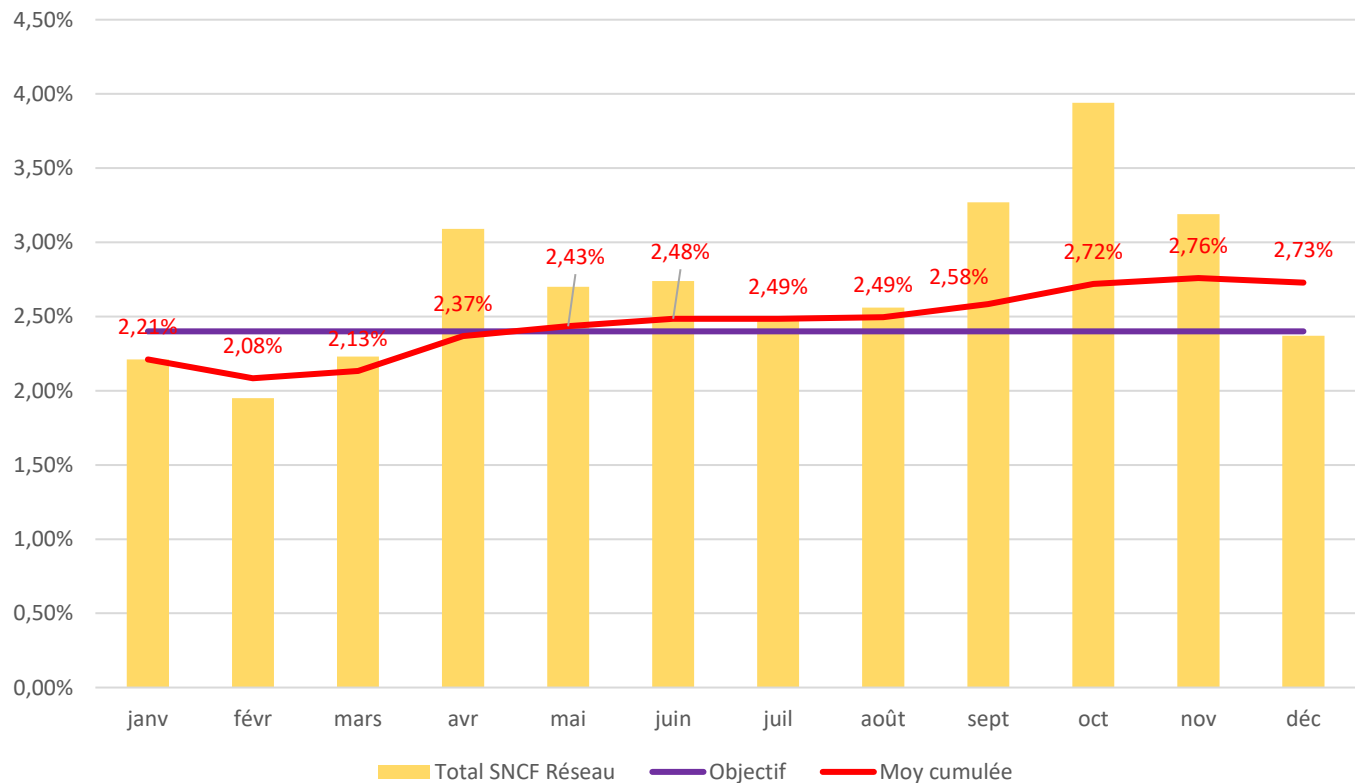
* Pour Romans – Valence – Die : les données ne portent que sur l'aller-retour ferroviaire organisé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes (Départ Die 6h09 / Départ Romans 16h20)

Mise en œuvre des financements au titre de l'exercice 2023 :

Ligne	Opération	Risque couvert	Réalisation
Lyon – Roanne (Clermont)	Remplacement de câbles de signalisation	Amélioration sécurité et fiabilité	Terminé 12/2024
Lyon Genève	Débroussaillage et pose de clôtures Collonges – Fort l'Ecluse	Chocs/heurts avec végétation et faune, perte d'adhérence	Traitement végétation réalisé début 2025. Installation de catadioptrés/réflecteurs lumineux en cible. Organisation de battues administratives en cours calage
Lyon-Grenoble	Débroussaillage et pose de clôtures zones Voreppe et Grand-Lemps (entre St-André le Gaz et Grenoble)	Chocs/heurts avec végétation et faune, perte d'adhérence	Débroussaillage réalisé. Une seconde intervention programmée à l'automne. Zone équipée de pièges photos en attendant les préconisations suite diagnostic avec la FDC38
Lyon – Saint-Etienne	Remplacement télécommande sous-station de Terrenoire	Récurrence de panne liée au vieillissement de l'équipement	Terminé 11/2024

Convention Performance SNCF Réseau – Région

2024 : Taux non-ponctualité (TER + LEX) – causes SNCF Réseau



- A l’instar de 2023, fort écart entre les résultats mensuels.
- Les faits significatifs spécifiques à SNCF Réseau :
 - ✓ Peu de récurrences sur le type de ressource défaillante et les lignes concernées
 - ✓ Quelques incidents très impactants comme perte de télécommande de poste Chartreux, suspicion de dérangement contraire à la sécurité à Montluel et Vénissieux (rare, mais très impactant)...

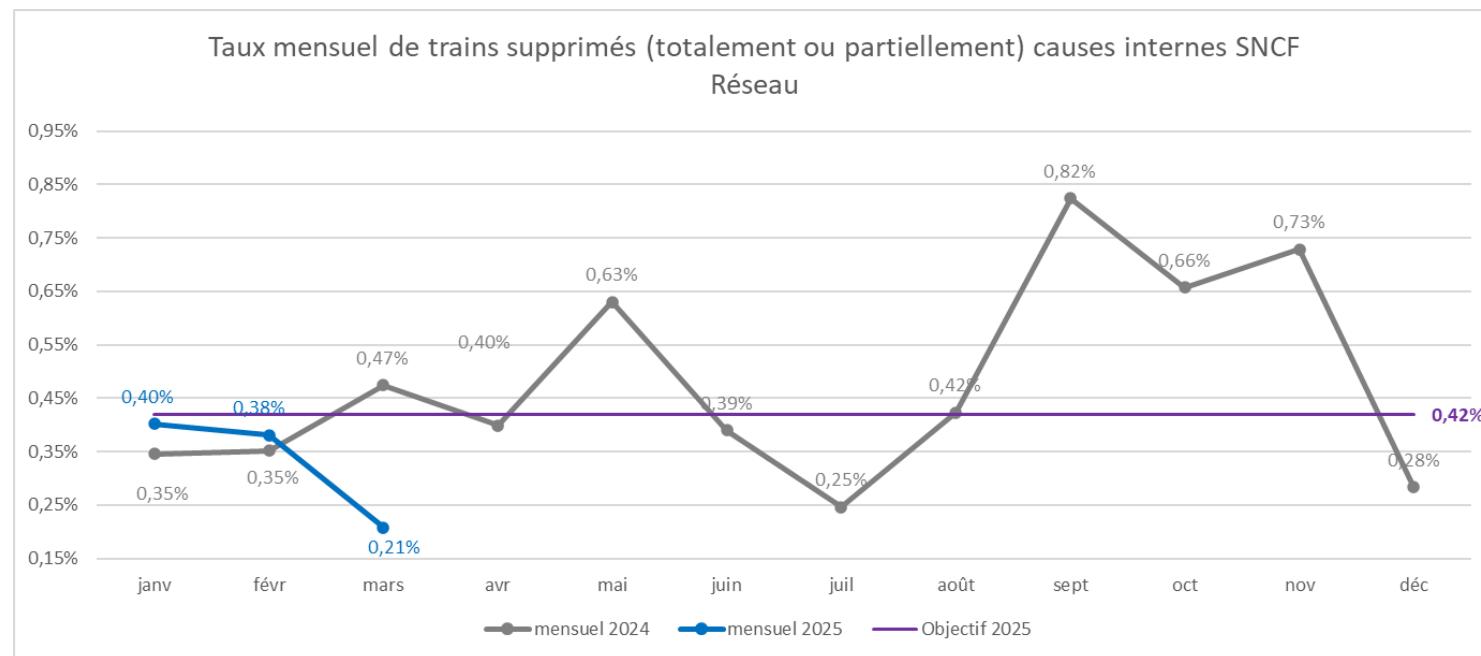
Pics d’irrégularité (avril, octobre) = périodes d’aléas climatiques exceptionnels, qui impactent également les causes internes.

Peu de répit dans l’enchaînement de ces aléas

- Avril : inondations Ain / Alpes
- Octobre : enchaînement des tempêtes Kirk, Leslie, Bert et Caetano

Convention Performance SNCF Réseau – Région

2024 : Non réalisation offre TER+LEX – Causes SNCF Réseau

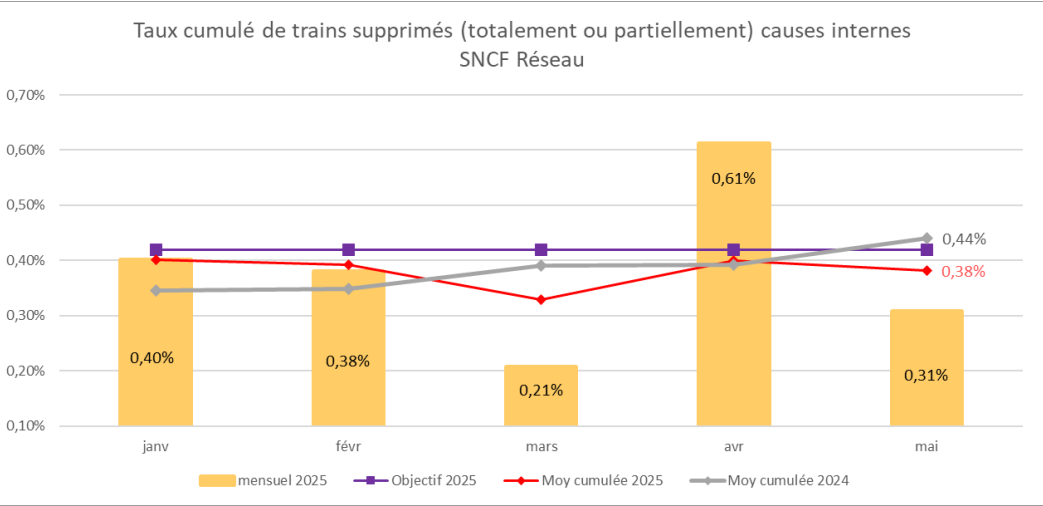
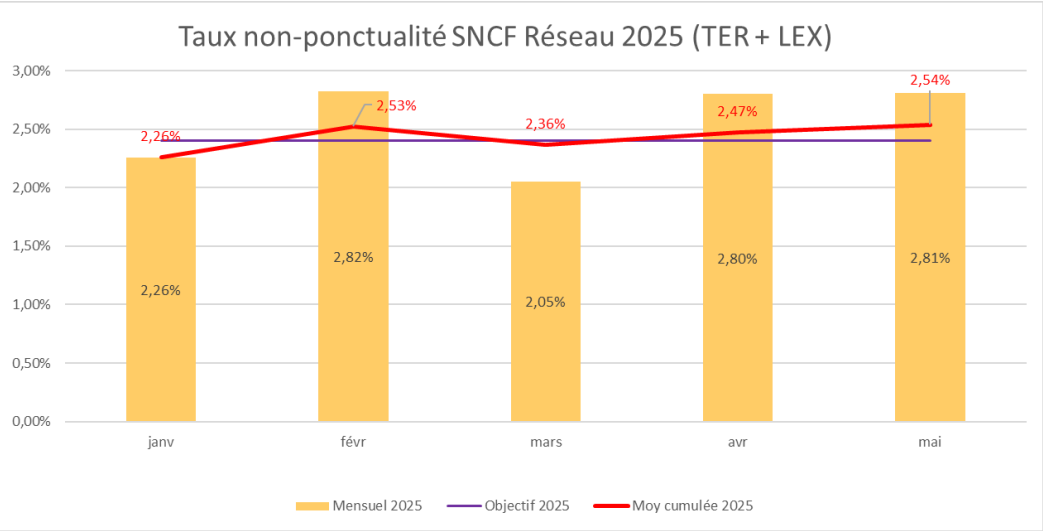


Le résultat cumulé à fin 2024 est de 0,48% (≈ 1 500 suppressions partielles ou totales) pour causes SNCF Réseau, pour un objectif de 0,42%

Sur le 1^{er} trimestre, le taux de non-réalisation s'élève à 0,33% (321 suppressions partielles ou totales)

Convention Performance SNCF Réseau – Région

2025 : Taux non-ponctualité et suppressions (TER + LEX) - causes SNCF Réseau



Le premier trimestre est encourageant malgré des impacts intempéries

Janvier : affouillements / éboulements à Groisy, La Plaine et Maurienne suite intempéries

Février :

- Groisy sur Aix : ralentissements suite à éboulement du talus.
- Montmélian : suspicion de raté de fermeture, écartée par la double enquête, probable cause d'un tiers
- Bon déroulement des forts trafics malgré les incidents : éboulement RN90 (trains supp), Groisy, Maurienne.

Mars :

- Rave Party aux abords de Sibelin
- Réouverture de la Maurienne

Avril : le début du 2d trimestre est dégradé avec en avril :

- Chutes de neige exceptionnelles sur la Maurienne et la Tarentaise sur végétation de printemps → chute d'arbres, filets...
- Trèves-Burel : découverte du déplacement d'un bloc rocheux de 5000 m3 en direction de la voie → ralentissement immédiat par ordre, puis LTV 10 et 40 km/h → sillons retracés à partir du 2 juin
- Aiguille HS suite à une erreur de manœuvre sur St Martin Bellevue. Réparée le 7 mai.

Mai :

- suite de l'incident de Trèves-Burel
- Plateforme endommagée détectée lors d'une tournée de surveillance à Fort l'Ecluse : LTV 40 km/h.

Suites intempéries d'automne : Ligne Lyon – Saint Etienne



Moulin du Glattard

Automne 2024 : Eboulement du remblai suite à infiltration d'eau
Fragilisation de la plateforme

Travaux : juin à septembre 2025

A date, cumul des LTV :

- LTV 10 km/h Voie 2 sur 200 mètres : + 2 mn
- LTV 40 km/h Voie 1 sur 2 km : + 4 à 5 mn

➔ Impact propagé sur l'étoile de Lyon

Impact sur le plan de transport :

- Plan de transport adapté : en cours de montage, pour une application à partir du 2 juin



Zones de Trèves Burel.

- A l'automne 2024 : plusieurs venues boueuses venant des terrains supérieurs
- Printemps 2025 : le glissement de qq cm d'un bloc rocheux de 5000 m3 est constaté

Travaux :

- Des dispositifs de stabilisation ont été réalisés.
- Monitoring de la zone
- Consistance, méthodologie et durée des travaux : en cours d'évaluation



Adaptation des horaires sur la relation Lyon – Saint-Étienne

SNCF Réseau a proposé aux opérateurs ferroviaires d'adapter les horaires des trains de ligne, pour améliorer la ponctualité d'ici au retour à la normale des vitesses de circulation. Ces adaptations horaires entreront en vigueur **à compter du 2 juin 2025 avec les conséquences suivantes** :

Les trains **Saint-Etienne → Lyon Perrache** verront leur départ avancé de 2 minutes environ, par rapport aux horaires nominaux, en gares de Saint-Etienne, Saint-Chamond et Rive-de-Gier. Les horaires de dessertes des autres gares entre Givors et Lyon Perrache sont inchangés.

Les trains **Saint-Etienne → Lyon Part-Dieu** verront leur départ avancé de 2 minutes environ par rapport aux horaires nominaux en gares de Saint-Etienne, Saint-Chamond et Rive-de-Gier et Givors.

- L'arrêt **Saint-Chamond** sera supprimé pour 3 trains en dehors des heures de pointe (13h00, 13h30 et 20h27).
- L'arrêt **Rive-de-Gier** sera supprimé sur les trains de 14h07 et 21h34 le vendredi.

Les trains **Lyon Perrache → Saint-Etienne** verront leur départ retardé de 2 minutes environ par rapport aux horaires nominaux à partir des gares de Rive-de-Gier et Saint-Chamond. Les horaires de dessertes des gares restent inchangés entre Lyon Perrache et Givors.

Les trains **Lyon Part-Dieu → Saint-Etienne** → verront leur départ retardé de 2 minutes environ, par rapport aux horaires nominaux, en gares de Rive-de-Gier, et Saint-Chamond.

- L'arrêt **Rive-de-Gier** sera supprimé sur le train de 13h23.
- L'arrêt **Saint-Chamond** sera supprimé pour 3 trains (07h30, 12h30, 13h00), les voyageurs de Saint-Chamond qui veulent arriver à Saint-Etienne entre 07h30 et 08h00 pourront emprunter les TER de 07h20 ou 07h49.

Les trains **St Etienne – Le Puy** : pour maintenir la correspondance avec les TGV, l'arrêt **Saint-Etienne Carnot** est supprimé

- tous les jours : train St-Etienne 15h59 > Le Puy 17h20. En semaine, report possible sur le train départ St-Etienne 16h20.
- les dimanches : train Le Puy 10h43 > St-Etienne 12h04

Objectifs :

- ✓ Répondre aux hausses de fréquentation sur l'axe Lyon/St Etienne et sur la Vallée du Rhône et Val de Saône (Mâcon/Valence)
- ✓ **Améliorer la robustesse** d'exploitation

Calendrier de déploiement des nouvelles rames :

- ✓ 10 rames mises en service depuis septembre 2024
 - 52 000 places supplémentaires par semaine
 - Une amélioration du nombre de places offertes dans 52 trains par semaine principalement dans la vallée du Rhône
(exemple : Lyon – Valence 17h11 gagne 230 places assises assuré avec 2 rames Regio2N)
- ✓ 4 rames supplémentaires prévues d'être mises en service en décembre 2025
- ✓ Les 5 dernières prévues d'être mises en service à la livraison de l'atelier de maintenance de St Etienne (fin 2026)
- ✓ En attendant, ces rames sont louées pour répondre à d'autres besoins en Nouvelle-Aquitaine et en PACA (intra-SNCF et Transdev).



Objectifs et projets :

- ✓ **Renforcer l'emport sur les axes critiques**
- ✓ Nouvelle organisation de la desserte Lyon - Mâcon
- ✓ Bascule de matériel pour le projet de terminus de Brignoud (SERM Grenoblois)
- ✓ Possibilité de basculer une rame AGC pour la future desserte Le Teil – Avignon - Nîmes

Calendrier et montant de l'investissement :

- ✓ Mise en service en décembre 2028
- ✓ Un investissement de 125 M€
- ✓ Délibéré en Assemblée Plénière du 28 mars 2025, avec la stratégie matériel roulant

Investissements qui permettent de faire circuler ces rames :

- ✓ Atelier de maintenance de Saint-Etienne (100 M€)
- ✓ Aménagements de Vénissieux (10 M€)
- ✓ Modernisation de Valence-Cécile (11 M€)
- ✓ Allongement des quais sur Mâcon-Lyon et Saint-Etienne – Lyon - Ambérieu



Avancement des travaux de terrassement de l'atelier de Saint-Étienne



Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N

104 rames (54 AGC et 50 TER2N) contractualisées depuis 2021 sur 171, s'élevant à **413 M€ financés à 100% par la Région**. 26 rames en voie d'être mises en service après rénovation à fin juillet 2025 depuis le début du programme.

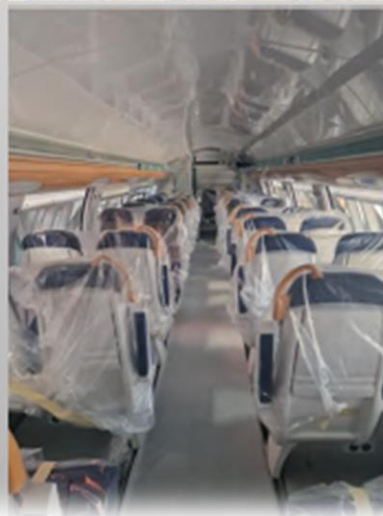
Une phase optionnelle pour les matériels restant à rénover pourra être engagée sur un parc de 67 rames, en 4 tranches optionnelles, portant le **coût total du programme à près de 690 M€ à horizon 2031**.

Série	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	Total
81 500	4	5	6	10	2				27
76 500	6	2	5	3					16
24 500	6	11	10	8	8	7			50
27 500		2	2	4	3				11
Total	16	20	23	25	13	7			104/171

Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N



Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N



Commentaires :

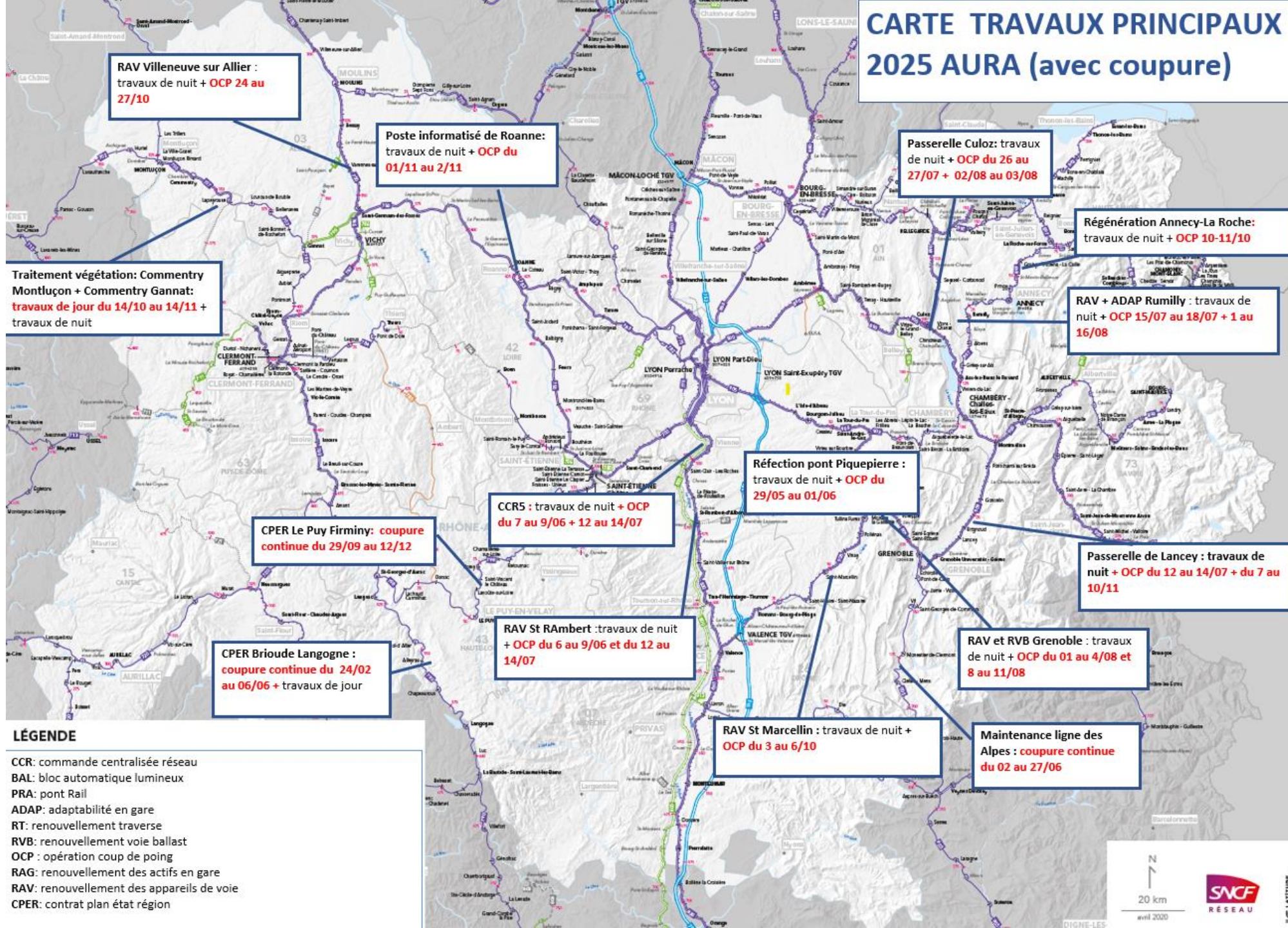
- Actuellement dans la phase des essais électrique à la caisse.

2. Service annuels TER 2025, 2026

Travaux programmés

Evolutions de desserte

CARTE TRAVAUX PRINCIPAUX 2025 AURA (avec coupure)

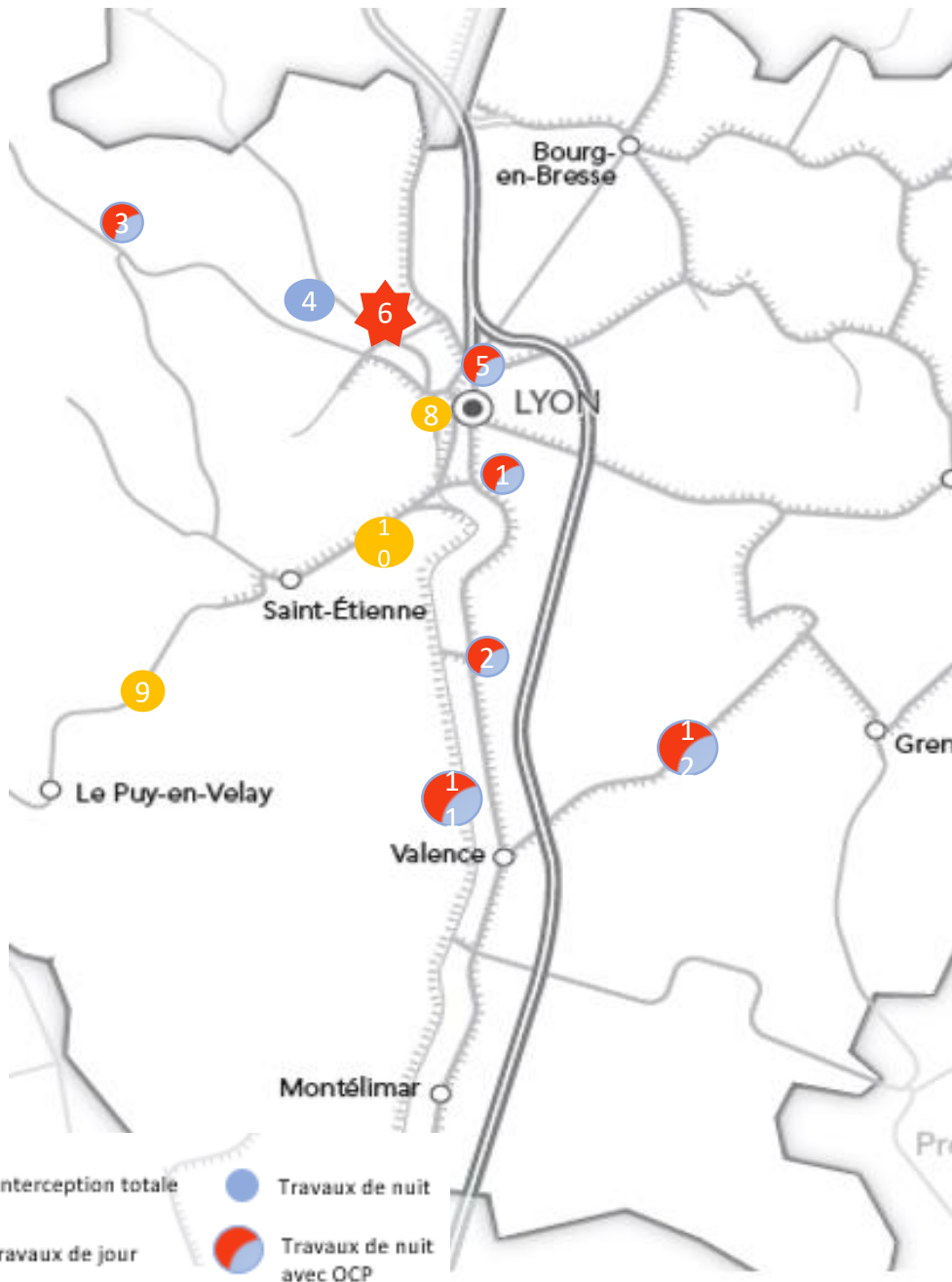


LÉGENDE

CCR: commande centralisée réseau
BAL: bloc automatique lumineux
PRA: pont Rail
ADAP: adaptabilité en gare
RT: renouvellement traverse
RVB: renouvellement voie ballast
OCP : opération coup de poing
RAG: renouvellement des actifs en gare
RAV: renouvellement des appareils de voie
CPER: contrat plan état région

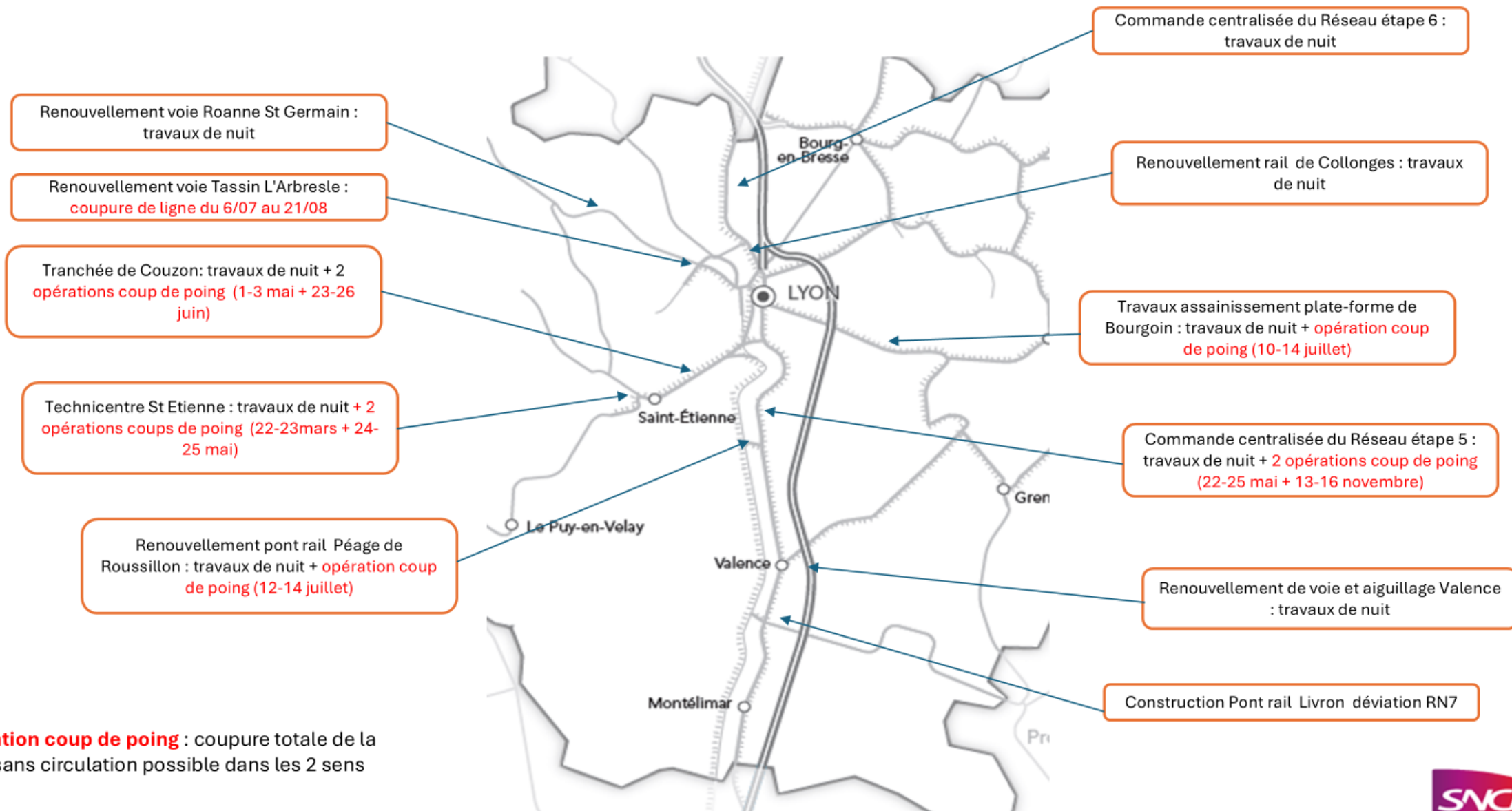
Carte des chantiers SA2025 – Zoom Rhodanien/Vallée du Rhône

Chantiers à forts impacts capacitaire:

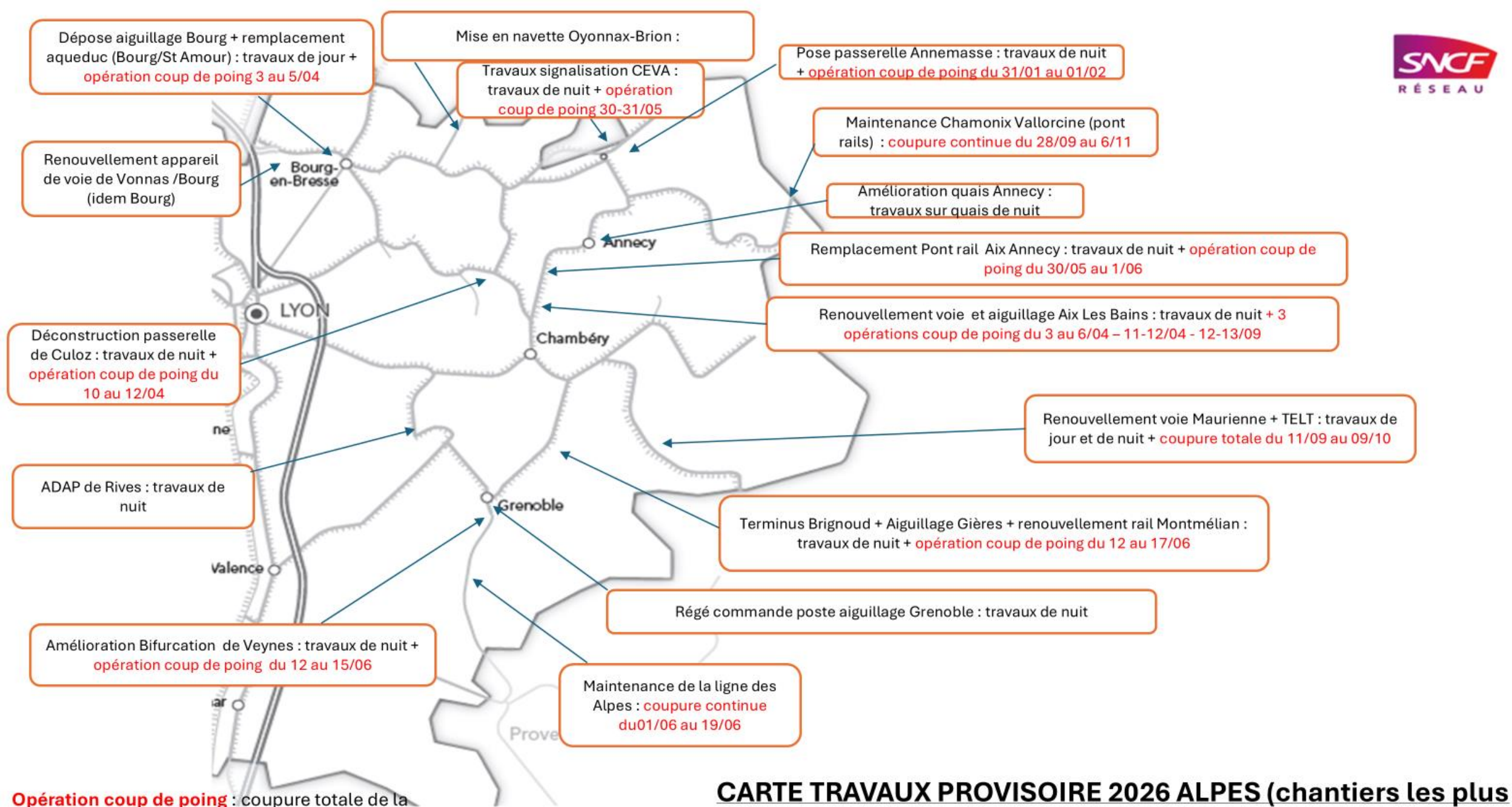


- 1- Commande centralisée étape 5 : travaux de nuit répartis sur l'année + **OCP de 40h00 du 7/06 22h30 au 9/06 14h30 et de 50h00 du 12/07 12h00 au 14/07 14h00**
- 2- Renouvellement appareil de voie St Rambert : travaux de nuit + **OCP de 66h00 du 6/06 21h30 au 9/06 15h30 et de 50h00 du 12/07 12h00 au 14/07 14h00**
- 3- Renouvellement poste d'aiguillage Roanne: travaux de nuit + **coupure continue de 24h00 du 01/11 au 02/11**
- 4- Régénération tunnels Tarare/L'Arbresle : travaux de nuit du 20/01 au 24/10 + limitation de vitesse
- 5- Renouvellement appareil de voie Lyon St Clair : travaux de nuit + **OCP de 25h00 V1bis et V2 bis 01/11 au 02/11**
- 6- Tassin Pont d'Espelette : travaux de nuit + **fermeture en continu de la ligne du 7/07 au 29/08**
- 7- Lyon – St Etienne: LTV 40 et LTV 10 jusqu'au 05/10 à Trèves-Burel
- 8- Travaux de jour sur les sections St Paul – Brignais et St Paul – Sain Bel du 28/07 10h00 au 01/08 16h00 et du 20/10 10h00 au 31/10 16h00
- 9- CPER Le Puy – Firminy : **coupure continue du 29/09 09h55 au 12/12 16h10**
- 10- Travaux de jour sur la section St Etienne – Givors du 20/10 10h35 au 31/10 15h20
- 11- Renouvellement appareil de voie Tournon: **OCP de 18h00 du 29/11 07h00 au 30/11 01h00**
- 12- Renouvellement appareil de voie entre St Paul les Romans/St Marcellin: travaux de nuit + **OCP du 03/10 22h00 au 06/10 05h35**

CARTE TRAVAUX PROVISOIRE 2026 RHODANIEN (chantiers les plus impactants)



Opération coup de poing : coupure totale de la ligne sans circulation possible dans les 2 sens



Opération coup de poing : coupure totale de la ligne sans circulation possible dans les 2 sens

CARTE TRAVAUX PROVISOIRE 2026 ALPES (chantiers les plus impactants)

SA 2026 Les principales évolutions programmées (sous réserve de l'instruction sillons – SNCF-Réseau)

LYON - ROANNE

Création d'un train les dimanches et fêtes
départ Roanne 16:50 pour une arrivée Lyon
Perrache 18:23

CLERMONT-FERRAND - MOULINS

Création d'un AR train pour améliorer les
correspondances le dimanche à St-Germain-
des-Fossés avec le Lyon – Nantes :

- Départ St-Germain-des-Fossés 11:27
arrivée Clermont-Ferrand 12:11
- Départ Clermont-Ferrand 10:20 arrivée
St-Germain-des-Fossés 10:57

CLERMONT-FERRAND - AURILLAC

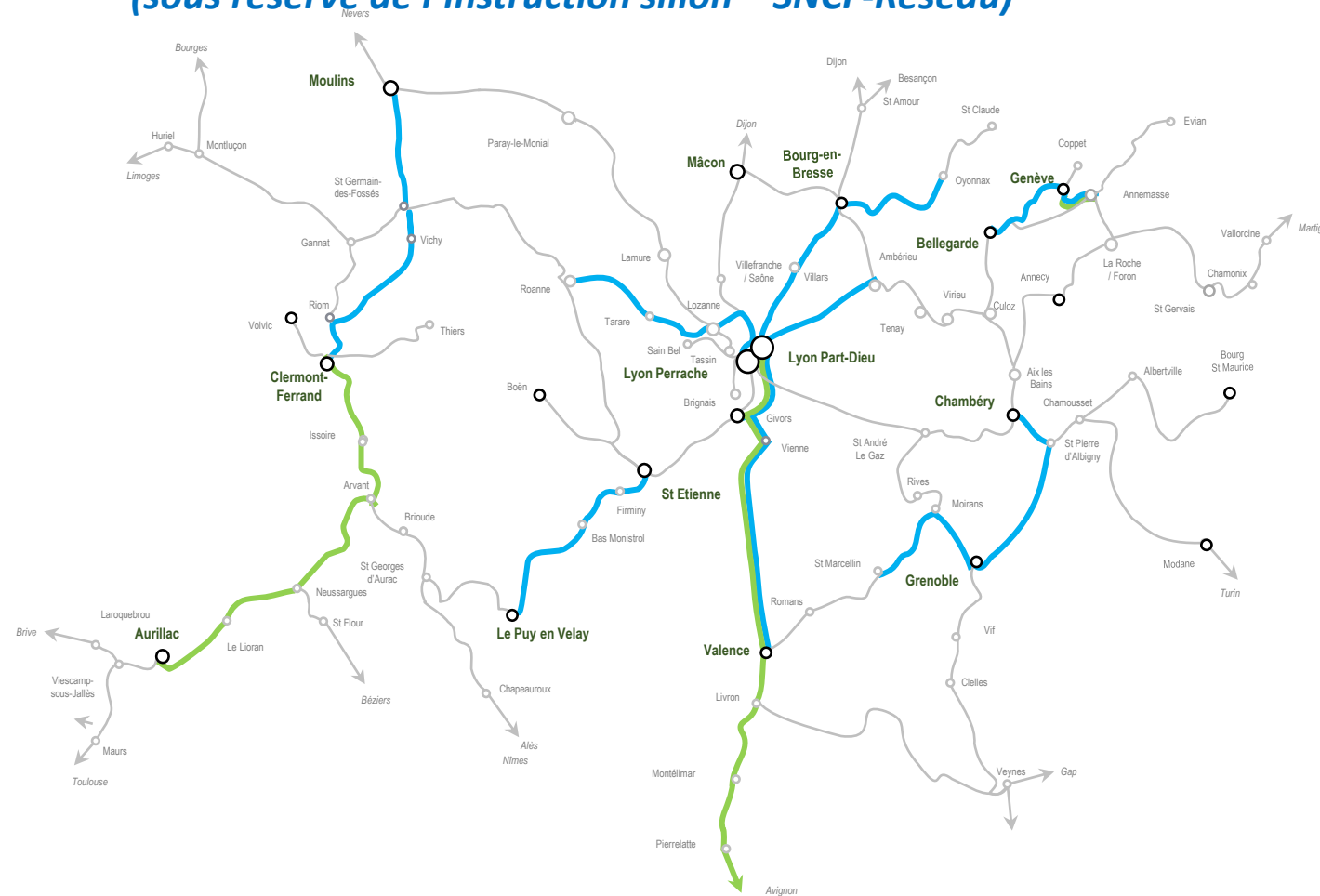
Extension du régime de circulation des trains
neige sur les vacances de printemps :

- Départ Aurillac 07:44 arrivée Clermont-
Ferrand 10:07
- Départ Clermont-Ferrand 07:09 arrivée
Aurillac 09:39

ST-ETIENNE – LE PUY EN VELAY

Création d'un AR train le samedi à la place des
2 cars :

- Départ St-Etienne : 13:55 – Arrivée Le Puy
en Velay : 15:24
- Départ Le Puy en Velay : 15:39 – Arrivée
St-Etienne 17:11



GENEVE - ANNEMASSE

Création de la L7 (sous réserve de faisabilité
technique) avec 3,5 AR en JOB entre Lancy et
Annemasse et 1 AR Genève Aéroport – Annemasse
en Q

GENEVE - ANNEMASSE

Prolongement de l'offre nocturne de la L4 à
Annemasse

BELLEGARDE - GENEVE

Création d'offres sur la L6 en soirée les vendredis
(3 trains supplémentaires) et samedis soir (8 trains
supplémentaires)

LYON - AMBERIEU

Création du train départ Ambérieu 17:37 arrivée Lyon
Part-Dieu 18:24 en semaine

BOURG EN BRESSE - LYON

Création d'un AR train entre Bourg-en-Bresse et Lyon le
dimanche :

- Départ Bourg-en-Bresse 12:48 arrivée Lyon
Perrache 13:59
- Départ Lyon Perrache 15:01 arrivée Bourg-en-
Bresse 16:12

BOURG EN BRESSE - OYONNAX

Développement de l'offre à partir de fin août 2026 :
passage de 3 à 5 AR en semaine et de 1,5 à 3 AR le WE

ST-MARCELLIN - GRENOBLE

Ajout d'un AR train St-Marcellin – Grenoble le samedi :

- Départ St-Marcellin : 10:07 arrivée Grenoble 10:48
- Départ Grenoble 10:40 arrivée St-Marcellin 11:21

GRENOBLE - CHAMBERY

Ajout d'un AR train en semaine Grenoble – Chambéry :

- Départ Grenoble 09:05 arrivée Chambéry 09:59
- Départ Chambéry 09:33 arrivée Grenoble 10:29

LYON – VALENCE – AVIGNON – (MARSEILLE)

- Modification du terminus du train départ Valence 05:31 : arrivée Lyon Part-Dieu 06:40 (à la place de Lyon Perrache)
- Ajout des arrêts St-Clair, St-Rambert, et St-Vallier en semaine sur le TER départ Lyon Part-Dieu 14:20
- Création du TER départ Lyon Perrache 21:50, arrivée Vienne 22:23 en semaine (à la place du car de 21:24)

LYON – VALENCE – AVIGNON – (MARSEILLE)

Extension de la période de circulation les SDF du 04/04 au 01/11/2026
(sous réserve d'arbitrage) :

- TER départ Avignon Centre 17:26 arrivée Lyon Part-Dieu 19:54
- TER départ Lyon Perrache 11:51 arrivée Avignon Centre 14:08

LEGENDE

Développement d'offre /
Réouverture

Ajustement

LES GRILLES HORAIRES TRANSMISES

Les grilles horaires transmises sont des documents de travail : il s'agit de la « commande » faite par SNCF Voyageurs pour le compte de la Région à SNCF Réseau. Ce ne sont donc pas des fiches horaires usagers (horaires non définitifs).

- L'horaire de service final dépend de l'instruction par SNCF Réseau
- **La grille horaire ferroviaire 2026 transmise concerne seulement l'axe avec des évolutions significatives programmées**

Liste des grilles transmises :

SA 2026 :

- Lyon – Valence – Avignon (Marseille)
- Lyon – Ambérieu
- Lyon – Bourg-en-Bresse
- Bourg-Oyonnax (post-été 2026)

Service 2025

- 10 circulations régulières supplémentaires par semaine
 - création d'un aller-retour en semaine entre Valence et Avignon en heure de pointe
- 2 circulations saisonnières sur Lyon Genève pour 8 dimanches ou Jours fériés
- Adaptation de l'offre existante
 - ajout d'arrêts sur des trains existants dans 5 gares de la vallée du Rhône
 - créations de 3 arrêts dans la vallée de l'Azergues sur des circulations routières

Service 2026 - *adaptations commandées par la Région sous réserve de l'instruction par SNCF Réseau*

- Création de 2 allers-retours en semaine entre Bourg en Bresse et Oyonnax
- Création de 1,5 aller-retour entre Bourg en Bresse et Oyonnax le week-end
- Création d'un train entre Lyon et Ambérieu en semaine en heure de pointe
- Création d'un aller-retour entre Lyon et Roanne le dimanche
- Création d'un aller retour entre Clermont et Saint-Germain-des-Fossés le dimanche
- Création d'un aller-retour entre Lyon et Bourg en Bresse le dimanche
- Ajout des arrêts Saint-Clair-les-Roches, Saint-Rambert-d'Albon et Saint-Vallier-sur-Rhône sur un train
- Modification de terminus du premier Valence - Lyon : destination Lyon Part-Dieu tôt le matin (arrivée 6h40)

Service Annuel 2025

- suite à des travaux en tunnels générant des ralentissements sur toute l'année, les horaires des TER sont légèrement adaptés.
- TET Lyon-Nantes : ralentissements du fait de l'état dégradé des voies (travaux prévus en 2027)
 - le train Lyon > Nantes de milieu de journée : temps de parcours allongé d'environ 20 mn (6h50 habituellement)
 - le train Lyon > Nantes de fin de journée : temps de parcours d'environ 7h (au lieu de 6h35 habituellement).
 Le temps de parcours n'est pas impacté dans le sens Nantes – Lyon.
- Fête des Mousselines à Tarare du 20 au 29 juin 2025. Ajout de 3 trains, uniquement le dimanche 29 juin :
 - Roanne 18h33 > Tarare 19h05 > Lyon Perrache 19h59
 - Roanne 20h32 > Tarare 21h04 > Lyon Perrache 21h50
 - Lyon Perrache 18h38 > Roanne 20h17



Travaux le week-end de la Toussaint les 1^{er} et 2 novembre : aucune circulation ferroviaire du 1^{er} novembre à partir de 13h au 2 novembre 16h. En dehors de cette plage horaire, la desserte de Lyon pourra être adaptée (desserte de Lyon Vaise au lieu de Lyon Part-Dieu)

Service Annuel 2026

Demandes de la 2RATL obtenues le dimanche :

- Le train omnibus circulant actuellement sauf dimanche départ Roanne à 16h50 - arrivée Lyon Perrache à 18h23 devient quotidien (réduction du trou de desserte de 5h à 4h)
- 1^{ère} arrivée à Clermont-Ferrand le dimanche à 12h11 en provenance de Lyon (au lieu 14h00)
 - départ St-Germain-des-Fossés 11h27 : extension de régime de circulation de ce train (samedi et **dimanche** au lieu de samedi)
 - départ Lyon 9h21. Correspondance à St-Germain-des-Fossés 11h27 pour une arrivée à Clermont-Ferrand 12h11.

Service Annuel 2025

Trains Lyon > Paray-le-Monial

- du lundi au vendredi : inchangé
- le dimanche départ Lyon Part-Dieu 13h56 – arrivée Paray-le-Monial 15h40 : ajout des arrêts Chatillon d’Azergues, Chessy et Chamelet. Les voyageurs descendant dans ces gares doivent monter à l’avant du train. Temps de parcours Lyon – Paray : + 6mn.

Train Lyon > Paray-le-Monial – Tours : en raison d’une limitation de vitesse en Centre Val de Loire

- En semaine, départ Lyon Perrache 13h25 : allongement de temps de parcours du trajet Lyon toutes gares > Tours de 50mn (arrivée à 20h13 - temps de parcours Lyon -Paray-le-Monial inchangé)
- Samedi & dimanche : le départ Lyon Perrache 8h15 est avancé à 8h05. Arrivée à Paray-le-Monial à 9h55 au lieu 10h07 (allongement de temps de parcours Lyon > Tours de 10mn – temps de parcours Lyon toutes gares - Paray-le-Monial inchangé)

ROUTIER

- Création de 3 arrêts routiers sur la ligne de cars TER existante desservant Bois d’Oingt Centre ➔ *cf fiche horaire 2025*
 - Oingt – route de Saint-Laurent
 - St-Laurent Val d'Oingt – Bourg
 - St-Laurent Val d'Oingt – Gare
- Depuis le 1^{er} mars 2025, modifications horaires sur les cars TER à Lozanne pour garantir les correspondances train + car
 - 2 départs Lozanne retardés : 17h46 et 18h44 pour assurer des correspondances en 16 et 14 mn plutôt que 10mn
 - 1 arrivée Lozanne 17h40 au lieu de 17h43 (14 mn au lieu de 11mn).

Service Annuel 2026

Evolutions horaires par rapport au SA 2025, dans le sens Lyon > Paray-le-Monial :

- Départ Lyon Perrache retardé à 8h25 (au lieu de 8h05) - arrivée Paray 10h19, Moulins 11h19, Nevers 11h51.
 - gain de temps de parcours de 3 à 7 mn entre Lyon (toutes gares) et Moulins / Nevers ; gain de 17mn au départ de Lyon Perrache et de 20mn au départ de Lyon Part-Dieu
 - perte de temps de parcours de 4mn entre Lyon-Perrache et Paray et d'1 mn entre Lyon-Part-Dieu et Paray
- Départ Lyon Perrache avancé à 16h57 (au lieu de 16h58) - arrivée Paray inchangée à 18h49.
- Départ Lyon Perrache retardé à 18h12 (au lieu de 18h08) - arrivée Paray 20h13, Moulins 21h19, Nevers 22h00.
 - perte de temps de parcours de 4mn entre Lyon-Perrache et Paray/Moulins/Nevers et d'6 mn entre Lyon-Part-Dieu et Paray/Moulins/Nevers
- Départ Lyon Perrache retardé à 19h42 (au lieu de 19h41) - arrivée Paray 21h39, Moulins 22h45, Nevers 23h21.
 - perte de temps de parcours de 3mn entre Lyon (toutes gares) et Paray et de 2mn entre Lyon (toutes gares) et Moulins/Nevers.

Fermeture complète du poste de circulation de Lamure-sur-Azergues.

Service Annuel 2025

Du 7 juillet au 29 août (vacances scolaires) (remplacement du pont routier Esplette à Tassin par la Métropole de Lyon et travaux SNCF de confortement de berge Merdanson entre Tassin et Brignais, notamment) : **fermeture totale ou partielle des 3 lignes.**

LYON SAINT-PAUL – BRIGNAIS

un **car TER** toutes les 1/2h en heures de pointe pour les flux domicile-travail Brignais > Lyon. Fréquence à l'heure en heures creuses

LYON SAINT-PAUL – SAIN-BEL

- **trains entre Sain-Bel et Charbonnières puis cars TER entre la gare de Charbonnières et Lyon St-Paul** via Gorge-de-Loup. Les cars seront doublés en heures de pointe.

Du 28 juillet au 1er août de 10h à 16h, aucun train du fait de travaux de maîtrise de la végétation → cars de remplacement. Information courant juin sur le site TER

- fréquence : train + car toutes les 1/2h quasi toute la journée entre Sain-Bel et Lyon St-Paul et entre L'Arbresle et Lyon St-Paul.

TASSIN - LOZANNE : service **100% routier** habituel dès le 7 juillet 2025.

Rappel : circulation des trains le dernier dimanche de chaque vacances scolaires.

Du 7 juillet au 29 août 2025



Service Annuel 2025

Du 20 au 31 octobre (vacances scolaires) (*débroussaillage*)

Pas de train entre 10h et 16h du lundi au vendredi. Car de substitution :



- Branche Brignais : un car TER / h (cars de 20 places)
- Branche Sain-Bel : un car TER / 45mn
- Branche Lozanne : service 100% routier habituel dès le 7 juillet 2025.

Service Annuel 2026



Sous réserve de financement, travaux sur ouvrages d'art et en terre : aucune circulation ferroviaire sur les lignes Lyon Saint-Paul - Sain-Bel et Lyon Saint-Paul - Brignais pendant les étés 2026 et 2027.

Plan de Transport Adapté à définir.

Branche Lozanne : service **100% routier** habituel pendant les vacances scolaires.

Service 2025

○ Principaux impacts travaux :



- **Poursuite des travaux de nuit** en vallée du Rhône sur la rive gauche (CCR5, rénovation voies en gare de St-Rambert, etc.) impactant les trains en soirée, et **coupures de circulation** (opérations "coup de poing") les **week-end du 7-9 juin, du 12-14 juillet** avec substitutions routières et trains détournés sur la rive droite du Rhône
- Le TER n°886143 (départ Lyon Part-Dieu 21h20) et le TER n°886140 (départ Valence 21h45) reprendront leur **circulation normale à partir du 13 octobre**

○ Jazz à Vienne du 27/06 au 16/07 :

- **Mise en place d'une offre ferroviaire**, chaque soir de concert au théâtre antique, au départ de Vienne autour de 00h30 (en fonction des horaires de fin de concerts) pour les retours sur Lyon
- **Desserte de Chasse-sur-Rhône (nouveau),** Lyon Jean-Macé et Lyon Perrache

Service 2026

- **Modification du terminus du TER départ Valence-Ville 05h29 - arrivée Lyon Part-Dieu 06h40 du lundi au vendredi, à la place du TER actuel arrivant à Lyon Perrache à 06h49 :**

- Permet une arrivée à Part-Dieu **une heure plus tôt** le matin (06h40 au lieu de 07h40) et une **correspondance avec le TGV 6644** (arrivée Paris Gare de Lyon à 08h50) et autres correspondances TER
- La création de ce train n'était pas possible sans la suppression du TER n°886102 vers Perrache (indisponibilité matériel) : **après concertation avec l'association AUTERVR et au regard de l'intérêt des fonctionnalités créées, il a été décidé de privilégier la création de ce train vers Part-Dieu**
- **Solutions alternatives** vers Perrache avec TER omnibus (départ Vienne 06h06 et 6h36) ou en correspondance à Part-Dieu (TER n°889411 à 06h51)

	TER	TER	TER	TGV	TER	TGV	TER		TGV
VALENCE TGV									07:04
VALENCE-VILLE (D)		05:38	05:29		Bourg-en-Bresse				
Tain-l'Hermitage-Tournon		05:49	05:41						
Saint-Vallier-sur-Rhône		05:58	05:50						
Saint-Rambert-d'Albon		06:06	05:58						
LE PÉAGE-DE-ROUSSILLON		06:12	06:04						
Saint-Clair-Les-Roches		06:19	06:11						
VIENNE	06:06	06:27	06:20				06:36		
Estressin	06:10						06:40		
Chasse-sur-Rhône	06:16						06:46		
Sérézin	06:21						06:51		
Feyzin	06:26						06:56		
Saint-Fons	06:30						07:00		
Lyon-Jean-Macé (A)	06:34	06:43					07:04		
LYON-PERRACHE (A)	06:40	06:49		06:38			07:10		
Lyon-Vaise (A)	06:49						07:19		
LYON-PART-DIEU			06:40 → 06:52		06:51	07:04		07:34	
(LYON-PERRACHE)					06:59				
PARIS GARE DE LYON				08:50		09:02		09:30	09:18
Numéro de circulation	887102	886102	886102	6644	889411	6690	887104	6692	6200

SUPPR AJOUT

Service 2026

- **Ajout des arrêts Saint-Clair-les-Roches, Saint-Rambert-d'Albon et Saint-Vallier-sur-Rhône** du lundi au vendredi sur le TER n°886121 (départ Lyon Part-Dieu 14h20 - arrivée Valence-Ville 15h27)
- **Etudes en cours SA 26 à soumettre à arbitrage : extension de la période de circulation de l'aller-retour Lyon-Avignon de renfort estival (ViaRhôna) entre septembre et novembre :**
 - TER n°886193 : Départ Lyon Perrache 11h51 – arr. Avignon 14h08 (les SDF)
 - TER n°886194 : Départ Avignon 17h26 – arr. Lyon Part-Dieu 19h54 (les SDF)
- **Etudes en cours SA 26/27 à soumettre à arbitrage : amélioration du contexte travaux en 2026 permettant d'étudier la possibilité d'étendre le régime du TER n°886145 (départ Lyon Part-Dieu 22h20 - arrivée Valence-Ville 23h30) en semaine :**
 - Rappel : ce TER circule actuellement uniquement les week-end et jours fériés (et est substitué par un car TER le vendredi)
 - L'extension du régime permettrait d'augmenter l'**amplitude d'offre le soir** pour les retours de Lyon vers Valence ; à voir faisabilité et pertinence des périodes de circulations envisageables

Service 2026

- **Création d'un train périurbain Lyon-Perrache 21h50 – Vienne 22h24** du lundi au vendredi :
 - **Fonctionnalités** : extension de l'amplitude en soirée, desserte de gares non desservies par le car de 21h24 (Jean-Macé, St-Fons et Estressin) et temps de parcours de 34 min. jusqu'à Vienne (au lieu de 50 min.)
 - **Suppression des cars TER** au départ de Perrache à 21h24 (remplacé par le train de 21h50) et au départ de Vienne à 22h22 (solution alternative avec le train de 22h37 à destination de Lyon Part-Dieu)

*

	Lun à Sam	Tous les jours	Tous les jours	Tous les jours	Tous les jours	Lun à Ven	Lun à Ven	Sam Dim Fêtes
	TER	TER	TER	TER	TER	CAR	TER	TER
LYON-PART-DIEU			20.20		21.20			22.20
Lyon-Vaise (D)	19.09	19.27		20.09				
LYON-PERRACHE (D)	19.20	19.41		20.20		21.24	21.50	
Lyon-Jean-Macé (D)	19.24	19.45		20.24			21.54	
Saint-Fons	19.29			20.29			21.59	
Feyzin	19.34			20.34		21.39	22.03	
Sérézin	19.39			20.39		21.48	22.08	
Chasse-sur-Rhône	19.44			20.44		21.58	22.13	
Estressin	19.50			20.50			22.19	
VIENNE	19.54	20.02	20.40	20.54	21.40	22.14	22.24	22.40
Saint-Clair-Les-Roches		20.10	20.48		21.48			22.48
LE PÉAGE-DE-ROUSSILLON		20.17	20.55		21.55			22.55
Saint-Rambert-d'Albon		20.23	21.01		22.01			23.01
Saint-Vallier-sur-Rhône		20.31	21.10		22.10			23.10
Tain-l'Hermitage-Tournon		20.41	21.19		22.19			23.19
VALENCE-VILLE (A)		20.52	21.30		22.30			23.30

Numéro de circulation	887145	886137	886139	887149	886143	Suppr.	Nouv.	886145
-----------------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	-------	--------

* étude en cours pour extension en semaine (sous réserve)

Evolution de l'offre TER SUD SA 2026

– Secteur Avignon - Marseille

Evolution des services en vallée du Rhône Sud :

- Ajout d'une navette Orange (6h55) - Avignon (7h17) en semaine,
- Création de 2 Marseille – Avignon via Arles ,
- 879582 (Miramas 06h26 - Avignon 07h09) est prolongé depuis Marseille (5h50),
- 879575 (Avignon 21h57 – Marseille 23H20, circulation du 30/06/25 au 31/08/25) impacté par travaux en 2026 => Ne circule pas. Perte de correspondance avec 886195.

Service 2025

○ Principaux impacts travaux :



- Poursuite des **travaux en gare de Mâcon** : substitution par autocar du dernier TER du soir n°886038 (Lyon Perrache 22h05 – Mâcon 23h02) jusqu'au 17 juillet, et du 6 octobre au 20 novembre 2025

○ Marathon du Beaujolais le 22/23 novembre 2025 :

- **Renfort d'offre entre Lyon Part-Dieu/Perrache et Villefranche-sur-Saône** : création d'un aller-retour le samedi 22 novembre :
 - Aller : départ de Lyon vers 10h00
 - Retour : départ de Villefranche vers 17h00

Service 2026

- **Reconduction de l'offre 2025**
- **Augmentation de l'emport sur le TER n°886130 (Lyon Perrache 18h26 - Mâcon 19h24) du lundi au jeudi** (composition du train en unité double au lieu d'unité simple)

Service 2026

- **Travaux de renouvellement de la ligne du Mandement (RIM)** : réfection des voies et ouvrages de génie civil entre Genève et La Plaine, nécessitant d'exploiter la ligne en voie unique sur une partie du parcours sur la section suisse (pas d'impacts sur la section française et sur les correspondances à Bellegarde) :
 - Du 14/12/2025 au 27/07/2026 : modifications horaires entre Bellegarde et Genève (sur-stationnements à Bellegarde)
 - Du 27/07/2026 au 16/08/2026 : **interruption de la ligne entre Bellegarde et Genève** (concept de substitution en préparation)
 - Du 16/08/2026 au 04/04/2027 : modifications horaires entre Bellegarde et Genève (sur-stationnements à Bellegarde)
- Etude en cours pour une **extension de la période de circulation de l'aller-retour de renfort le dimanche (départ Lyon Part-Dieu 15h38 + départ Genève Cornavin 18h25)** au-delà des 8 dimanches circulés en 2025, afin de couvrir plus de week-ends avec forte affluence attendue (*sous réserve de faisabilité dès 2026 dans le contexte travaux RIM*)



Service 2025

- **Prolongement jusqu'à Tenay-Hauteville (arr. 20h10)** du car TER n°33021 (Ambérieu 19h45 – St-Rambert-en-Bugey 20h00) à partir du 15 juillet 2025 : relève une correspondance sur le TER n°17994 au départ de Lyon Part-Dieu à 19h07

Service 2026

- **Travaux d'allongement des quais de la gare de Crépieux-la-Pape** : fermeture en continu de la gare du **3 au 28 août 2026** (report modal à prévoir sur offre TCL ou TER + car Région A71)
- **Création d'un train omnibus départ Ambérieu 17h37 - arrivée Lyon Part-Dieu 18h18** du lundi au vendredi, afin de renforcer l'offre périurbaine en contre-pointe du soir :

<i>*sauf jours fériés</i>	Tous les jours	Tous les jours	Lun à Sam*	Lun à Sam*	Lun à Ven*	Tous les jours	Tous les jours	Lun à Sam*	Sauf les Sam
AMBÉRIEU (D)	16.07	16.58	17.07	17.27	17.37	18.07	18.28	18.57	19.07
Meximieux-Pérourges	16.15		17.15		17.45	18.15			19.15
La Valbonne	16.22		17.22		17.52	18.22			19.22
MONTLUEL	16.27		17.26		17.56	18.27			19.26
Beynost	16.31		17.31		18.01	18.31			19.31
Saint-Maurice-de-Beynost	16.34		17.34		18.04	18.34			19.34
Miribel	16.37		17.37		18.07	18.37			19.37
Crépieux-la-Pape	16.42		17.42		18.12	18.42			19.42
LYON-PART-DIEU (A)	16.48	17.22	17.48	17.52	18.18	18.48	18.52	19.22	19.48

Numéro de circulation	886734	96570	886738	17958	NOUV	886742	17960	96574	886746
-----------------------	--------	-------	--------	-------	------	--------	-------	-------	--------

Service 2026

- Création d'un aller-retour supplémentaire entre Bourg-en-Bresse et Lyon Perrache (via Villars-les-Dombes) le dimanche afin de renforcer l'offre de week-end :

- ✓ Départ Bourg-en-Bresse 12h48 – Arrivée Lyon Perrache 13h59
- ✓ Départ Lyon Perrache 15h01 – Arrivée Bourg-en-Bresse 16h12

Bourg-en-Bresse --> Lyon (DIMANCHE)

sauf jours fériés	Dim	Sam Dim Fêtes	Tous les jours	Tous les jours	Sam Dim Fêtes	Tous les jours	Sam Dim Fêtes	Tous les jours	Sam Dim Fêtes	Dim	Tous les jours	Sauf les Sam	Tous les jours
	CAR	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER
BOURG-EN-BRESSE	06.00	07.48	08.41	10.43	10.48	12.48	15.48	16.43	17.48	18.43	19.48	20.48	21.43
Servas-Lent		07.55			10.55	12.55	15.55		17.55		19.55	20.55	
Saint-Paul-de-Varax	06.18	08.00			11.00	13.00	16.00		18.00		20.00	21.00	
Marlieux-Châtillon		08.06			11.06	13.06	16.06		18.06		20.06	21.06	
VILLARS-LES-DOBES	06.33	08.13			11.13	13.13	16.13		18.13		20.13	21.13	
Saint-Marcel-en-Dombes		08.19			11.19	13.19	16.19		18.19		20.19	21.19	
Saint-André-de-Corcy	06.51	08.23			11.23	13.23	16.23		18.23		20.23	21.23	
Mionnay		08.28			11.28	13.28	16.28		18.28		20.28	21.28	
Les Échets		08.32			11.32	13.32	16.32		18.32		20.32	21.32	
Sathonay-Rillieux		08.40			11.40	13.40	16.40		18.40		20.40	21.40	
LYON-PART-DIEU (A)	07.18	08.48	09.30	11.30	11.48	13.48	16.48	17.30	18.48	19.30	20.48	21.48	22.30
LYON-PERRACHE		08.59		11.44	11.59	13.59	16.59	17.44	18.59		21.00	21.59	22.44

Numéro de circulation	30111	889415	895957	895853	889421	889425	889431	895855	889435	895857	889439	889441	895859
-----------------------	-------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

NOU

Lyon --> Bourg-en-Bresse (DIMANCHE)

sauf jours fériés	Tous les jours	Dim	Tous les jours	Sam Dim Fêtes	Sauf les Sam	Sam Dim Fêtes	Tous les jours	Sauf les Sam*	Sam Dim Fêtes	Tous les jours	Dim	Ven Dim
	TER	CAR	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER
LYON-PERRACHE	07.16			12.01	15.01	16.01	16.16	17.16	18.01	18.16		21.17
LYON-PART-DIEU (D)	07.30	08.12	09.42	12.12	15.12	16.12	16.30	17.30	18.12	18.30	20.31	21.34
Sathonay-Rillieux				12.23	15.23	16.23			18.23			21.43
Les Échets				12.29	15.29	16.29			18.29			21.49
Mionnay				12.33	15.33	16.33			18.33			21.53
Saint-André-de-Corcy		08.42		12.38	15.38	16.38			18.38			21.58
Saint-Marcel-en-Dombes				12.42	15.42	16.42			18.42			22.02
VILLARS-LES-DOBES		08.55		12.48	15.48	16.48			18.48			22.08
Marlieux-Châtillon				12.54	15.54	16.54			18.54			22.14
Saint-Paul-de-Varax		09.15		13.00	16.00	17.00			19.00			22.20
Servas-Lent				13.05	16.05	17.05			19.05			22.25
BOURG-EN-BRESSE	08.17	09.33	10.22	13.12	16.12	17.12	17.17	18.18	19.12	19.17	21.17	22.32

Numéro de circulation	895802	30114	895804	889473	889479	889481	895810	895918	889485	895814	886461	895922
-----------------------	--------	-------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

NOU

Service 2026

- **Rappel** : projet de SNCF-Réseau de **mise en navette de l'exploitation de la ligne à partir de fin 2026** (avec fermeture du poste de circulation d'Oyonnax et télécommande de la section depuis le poste de Bellegarde)
- La Région a commandé à SNCF-TER une étude de remise à plat de l'offre. Celle-ci a permis de définir **des développements qui ont été commandés pour une mise en service à partir de fin août 2026** :
 - Passage à un volume de **5 aller-retours quotidiens en semaine** entre Bourg-en-Bresse et Oyonnax (contre 3 aujourd'hui)
 - Passage à un volume de **3 aller-retours quotidiens le week-end** (contre 1,5 aujourd'hui)
 - Soit **26 trains supplémentaires** par semaine
 - Maintien des fonctionnalités scolaires de la ligne et **optimisation des correspondances à Bourg-en-Bresse** avec les TER vers Lyon et les TGV LYRIA vers Paris
 - Maintien des complémentarités avec l'offre Cars Région Express (ligne X38 notamment)

NB : Grille horaire transmise parallèlement aux associations

Service 2025



- Renforcement de la composition en UM3 du train 17632 (17h21 Grenoble – 18h44 Lyon) le dimanche
- Travaux de nuit du lundi au jeudi inclus impactant les **derniers trains Lyon – Grenoble départ de 21h16 et 22h16** pendant, respectivement, 45 jours (répartis entre le 28 avril et le 30 octobre) et de l'ordre de 110 jours (répartis entre le 10 février et le 30 octobre). Le **dernier train Grenoble – Lyon départ de 21h21** sera également impacté pendant 45 jours (répartis entre le 28 avril et le 30 octobre). **Des substitutions par cars seront proposées.**
- Coupures des circulations (Opérations Coup de Poing) pendant lesquelles les **trains circuleront entre Lyon et Rives et des substitutions par cars seront mises en place entre Rives, Voiron et Grenoble :**
 - Jeudi 29 mai à 17h20 au dimanche 1er juin à 12h20
 - Vendredi 1 août 22h15 au lundi 4 août 05h15
 - Vendredi 8 août 22h15 au lundi 11 août 05h15

Service 2026

- Commande régionale iso 25

Service 2025

- Coupures des circulations (Opérations Coup de Poing) pendant lesquelles des **substitutions par cars** seront mises en place :
 - Jeudi 29 mai à 17h20 au dimanche 1er juin à 12h20
 - Vendredi 1 août 22h15 au lundi 4 août 05h15
 - Vendredi 8 août 22h15 au lundi 11 août 05h15
 - Vendredi 3 octobre 22h00 au lundi 06 octobre 05h35

Service 2026

- Commande régionale iso 25

ROMANS - VALENCE – DIE - GAP

Service 2026

- Etudes en cours (attente arbitrage) d'ajout d'un aller-retour entre Romans et Die le samedi en mai, juin et septembre en complément des renforts de juillet et août entre Romans et Briançon (17372 et 17368) et le dimanche du 02 mai 2026 au 27 septembre 2026

Evolution de l'offre TER SUD SA 2026

– Secteur Diois Alpes

- Décalage du 17372 (Briançon 13h43 – Romans 18h10) (train supplémentaire circulant les samedis d'hiver et d'été) sur les horaires du 17368 (Briançon 10h51 – Romans 14h50)
- Augmentation des dessertes entre Gap et Briançon par l'ajout d'un Aller-Retour en semaine l'été et le week-end toute l'année

Briançon 7h40 – Gap 9h01 ; Gap 10h01- Briançon 11h20

Reconduction du service actuel pour 2026

- Lyon Perrache – Villefranche-sur-Saône - Mâcon
- Lyon Perrache – St-André-le-Gaz
- Mâcon - Bourg-en-Bresse - Ambérieu
- Lyon Part-Dieu – Chambéry
- Lyon Part-Dieu – Aix-les-Bains - Annecy
- Ambérieu – Chambéry
- Lyon – Grenoble

3. Intermodalité et Multimodalité

Transports interurbains et scolaires

Aménagements dans les gares

La décarbonation des mobilités :

- La feuille de route Mobilités 2035 prévoit la décarbonation totale des autocars de la Région d'ici 2035.
- Le règlement CO2 européen d'avril 2024 impose la réduction des émissions de CO2 des poids lourds de 45% en 2030 et 90% en 2040 par rapport à 2019, ce qui se traduit par l'interdiction progressive de l'exploitation d'autocars autres qu'électriques à batterie ou à pile à combustibles.
- Une réelle prise en compte de la **transition énergétique** avec près de 700 véhicules alternatifs au diesel (14 %) :
 - 400 au GNV dont 200 au biogaz (biogaz à 100% essentiellement).
 - 200 au biocarburant à 100%.
 - Une trentaine de cars rétrofités électriques.
 - 16 cars rétrofités hydrogène et un bus hydrogène.
 - Une cinquantaine de véhicules légers électriques notamment :
 - 21 véhicules électriques 9 places cédés à des communautés de communes pour du transport en territoire rural par délégation de la Région.
 - Une vingtaine de véhicules électriques chez nos opérateurs internes (la loi imposant 30% de véhicules légers électriques à compter de 2025 dans le parc véhicules légers Région).

CENTRALE D'APPEL RÉGIONALE ALLO LA RÉGION VOUS TRANSPORTE

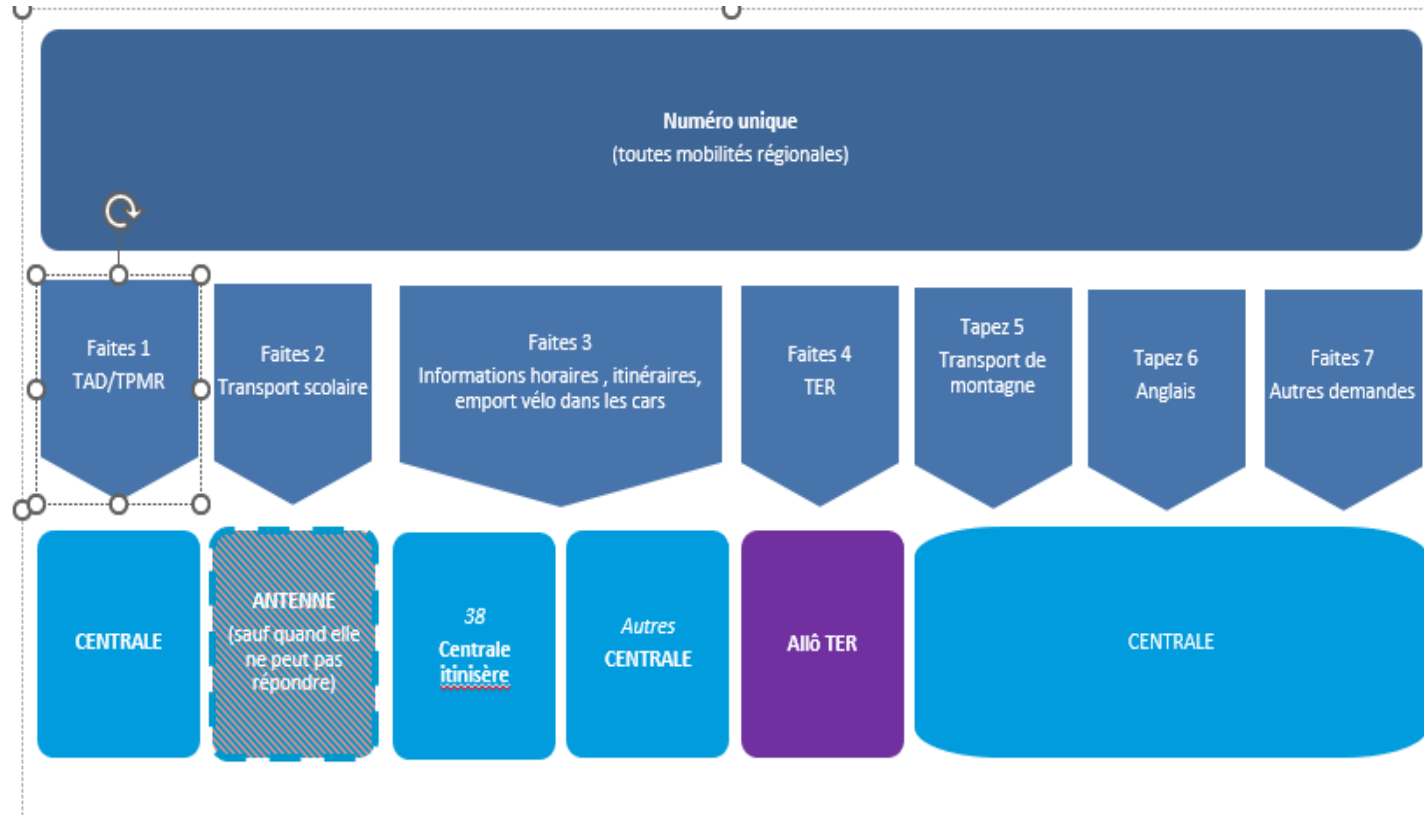
Depuis l'été 2023 un numéro unique 04 8000 7000 (accessible du lundi au samedi de 8h à 19h)

Les déploiements 2024 :

- TAD 26 en janvier 2024
- CC Coll'inCommunauté Printemps 2024
- **Ouverture du choix Transport scolaire (choix) en mai 2024 pour toutes les antennes**
- TAD 42 en septembre 2024
- **Ouverture d'un choix saisonnier (choix 5) pour les transports de montagne**

En 2025 :

- Intégration du TAD de trois CC : Sources du lac d'Annecy (74), Montagnes du Giffre (74), Yenne (73) ;



Allo, La Région vous transporte

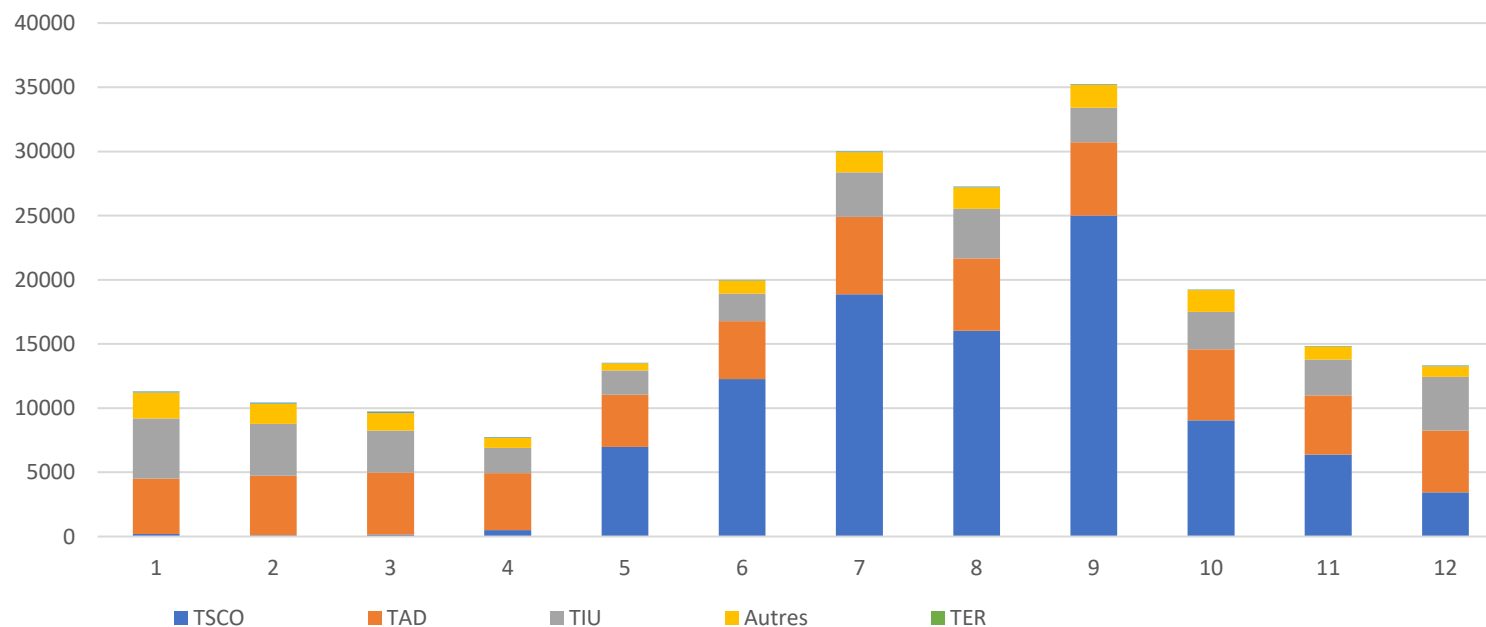
Chiffres 2024

228 558 appels traités

20% des appels en septembre

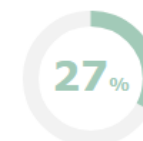
16% des appels scolaires sur la semaine 36 (semaine du 2 au 8 septembre 2024)

Appels traités par choix du serveur vocal et par mois



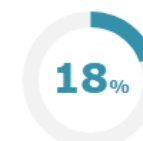
Transport scolaire

48% des appels concernent le transport scolaire



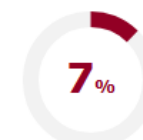
TAD

27% des appels concernent des informations ou réservations pour le transport à la demande



Transport interurbain

18% des appels concernent des informations relatives au transport interurbain



Autres demandes

7% des appels concernent des appels Autres (dont TER et appels en anglais). Une majorité de ces clients n'a pas su faire un choix dans le SVI

Produits stupéfiants

Contexte

- L'accident dramatique de Châteaudun (Eure-et-Loir) le 30 janvier dernier
- 9 000 contrôles routiers réalisés par les forces de l'ordre dont 45 tests positifs
- Chaque année, 700 personnes sont tuées sur les routes dans un accident impliquant un conducteur ayant consommé des drogues, soit 21 % de la mortalité routière
- Les délits liés à la conduite sous l'emprise de drogues ont plus que doublé en six ans, passant de 55 398 en 2017 à 126 526 en 2023, d'après les données de l'ONISR

Produits stupéfiants

La Charte Région / FNTV

Signée le 7 avril, la Région et la FNTV s'engagent ensemble à promouvoir :

- La réalisation d'un test de dépistage de stupéfiant, au moins 1 fois par an, sur chaque conducteur, de manière aléatoire et inopinée ;
- La réalisation d'un deuxième test de dépistage de stupéfiant, sur au moins 20 % des effectifs de conducteurs ;
- La mise en place d'un dépistage systématique à l'embauche des nouveaux conducteurs ;

Spécifiquement la FNTV s'engage à promouvoir des actions auprès de ses adhérents :

- Pour encourager l'intégration dans le règlement intérieur de l'entreprise de la pratique de tests sur les conducteurs ;
- Pour encourager les entreprises à sensibiliser tout au long de la vie professionnelle les conducteurs.

Spécifiquement la Région Auvergne-Rhône-Alpes s'engage à :

- Imposer des clauses dans les contrats de roulage pour prendre en compte les engagements de dépistage précités et proposer des avenants à tous les contrats en cours ;
- Informer les familles régulièrement des résultats des actions présentées dans cette charte.

– Nouvelle tarification scolaire rentrée 2025-2026

- 200 tarifs différents sont recensés sur la base de ceux hérités des départements. Ces tarifs n'ont pas été modifiés depuis le transfert de compétence en 2017 ;
- Le coût moyen annuel par élève transporté était estimé à 1 200 € en 2017, il est aujourd'hui évalué à près de 1 500 €. Les recettes perçues par la Région au titre des tarifs actuels couvrent 4% des charges, le reste étant à la charge du contribuable ;
- La disparité de tarifs actuels est contraire au principe constitutionnel d'égalité des usagers, conforté par la jurisprudence administrative et des réponses ministérielles rappelant l'obligation d'harmonisation dans un « délai raisonnable » (arrêt fondateur du principe de différenciation tarifaire CE 10 mai 1974 Denoyez et Chorques) ;
- Par courrier en date du 6 décembre 2024, l'Etat sollicite auprès de la Région « une harmonisation, dans un délai raisonnable » ;
- Une convergence tarifaire présente l'opportunité d'offrir aux usagers une gamme tarifaire plus simple et de nouveaux services s'adaptant à l'évolution des pratiques de mobilités des jeunes et des situations familiales.

– Nouvelle tarification 2025-2026 délibérée en CP de mars 2025 « Scolaire+ Mobilité Région »

Approbation d'un droit d'inscription pour accéder aux transports scolaires régionaux sur l'ensemble du territoire régional, à compter de la rentrée scolaire 2025-2026, sans distinction de régime (interne, demi-pensionnaire ou externe), selon les modalités tarifaires ci-après :

- Pour tous les élèves « ayants droit » et « non-ayant droit » bénéficiant du transport scolaire de la Région : **accès à l'ensemble du réseau routier « Cars Région » (hors lignes spécifiques mentionnées dans les règlements des transports scolaires), aux lignes « Cars Région express » et au TER en Auvergne-Rhône-Alpes ;**
- Pour les élèves « ayants droit », qui fréquentent **une école maternelle ou élémentaire : gratuité** des transports scolaires routiers régionaux ;
- Pour les élèves « ayants droit », qui fréquentent **un collège ou un lycée** : un tarif équivalent à 10 € par mois sur 12 mois, soit **120 € sauf en Haute-Loire, Savoie et Puy-de-Dôme** où les tarifs en vigueur étaient supérieurs à 120 € ;
- **Pour les élèves « non-ayant droit » : application d'un tarif harmonisé à 225 €** (ce montant peut être modulé localement comme précisé dans les règlements concernés notamment au regard des conventionnements avec les autorités organisatrices de second rang – AO2) ;
- Pour toutes les familles : application d'une **réduction tarifaire de 50% proposée par rapport au tarif des « ayants droit » pour le 3^e enfant « payant », et gratuité à partir du 4^e enfant « payant » (et pour les enfants suivants) ;**
- Pour les élèves, enfants de parents **saisonniers : application d'une réduction de 50%.**

Délibérations également suivantes :

- La revalorisation automatique de ces tarifs de base à chaque rentrée scolaire, à partir de la rentrée scolaire 2026-2027, avec une formule d'indexation basée sur l'indice des prix à la consommation établie par l'Insee au 31 août de l'année précédente. Les tarifs scolaires indexés sont arrondis à l'euro supérieur ;
- En cas d'inscription tardive à partir du 20 juillet : l'application pour tous d'une **majoration forfaitaire de 30 €.**

CARS RÉGION AIN

- Prolongement de la ligne A71 Lyon – Montluel jusqu'à Dagneux avec 20 allers/retours par jour (en semaine), soit plus de 60 % des courses de la ligne.
- Desserte du parc industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA) par les lignes A10 Ambérieu-en-Bugey – PIPA et A11 Meximieux – PIPA depuis septembre 2022. Plus de 45 000 voyages annuels (le double de la première année). »
- Lancement d'un nouveau service TAD TOUQUAN par la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain depuis septembre 2023. Ce service est financé à hauteur de 70 % par la Région.

DRÔME

Offre vers Valence TGV :

- Augmentation de la capacité avec un grand véhicule lundi-mardi matin et jeudi-vendredi soir et toutes les branches desservies au départ de 18h35 de Valence TGV à partir de juin.

Coordination d'offre avec PACA :

- Pérennisation de la desserte et mise en place d'un grand véhicule en septembre vers Avignon TGV (desserte Buis et Mirabel)
- Prolongation de la ligne Orange – Vaison jusqu'à Buis sur 2 allers et 3 retours

CARS RÉGION ISÈRE

- Depuis le 1^{er} septembre 2024, le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG) a fusionné ses réseaux M'TAG et M'TouGo en M'Réso et assure désormais la gestion du transport scolaire au sein de son périmètre, en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité. Au 1^{er} janvier 2025, le Pays Voironnais a également confié sa compétence d'organisation des transports en commun au SMMAG.
- Au printemps 2025, trois véhicules électriques 9 places sont remis gracieusement par la Région respectivement aux Communautés de communes Coll'In, Saint Marcellin Isère Vercors Communauté et Bièvre Isère Communauté, pour leur permettre d'assurer des déplacements de proximité et du quotidien.

Remise des clés le 6 mars 2025 à Heyrieux



Remise des clés le 21 mai 2025 à Saint Marcellin



CARS REGION ARDÈCHE

Relance des DSP des lignes Cars Région Express

- Ligne X73 Aubenas-Privas-Valence-Valence TGV
- Ligne X74 Aubenas-Montélimar-Valence TGV
- Ligne X76 Vallon Pont d'Arc – Montélimar – Valence TGV :

=> DSP en cours d'attribution. Des cars Hydrogène sont prévus pour les lignes X73 et X74

Renforcement estival les dimanches de la ligne Montélimar - St Martin d'Ardèche

Ouverture nouvelle déviation Le Teil

=> les lignes X74 et X76 prennent cette route au lieu de la RD107. Date de mise en place 1er mai 2025.



INVESTISSEMENTS DANS LES GARES

Transformation de la gare de LYON Part Dieu phase 1 : 327 M€ (dont 96 M€ Région et 112 M€ SNCF)

- Déjà réalisé : voie L, galerie Villette, Hall 2 (galerie Pompidou), hall et galerie Béraudier
- Travaux de rénovation du Hall 1 historique, de construction du nouveau Bâtiment F et de son COEG en 2025 : inauguration envisagée S1 2026



INVESTISSEMENTS DANS LES GARES

Réaménagement des abords de la gare de Bourgoin-Jallieu (MOA CAPI – Ville)

- Réaménagement du parvis bi-face, de la halte routière, des accès à la gare: 3 M€ (dont 1,5 M€ Région)
- Parvis Nord : travaux démarrés et livraison T4 2025
- Parvis sud : en cours d'études livraison prévue T4 2025

Halle Vélo (MOA SNCF G&C)

- *Etudes en cours pour la réhabilitation d'une halle vélo*



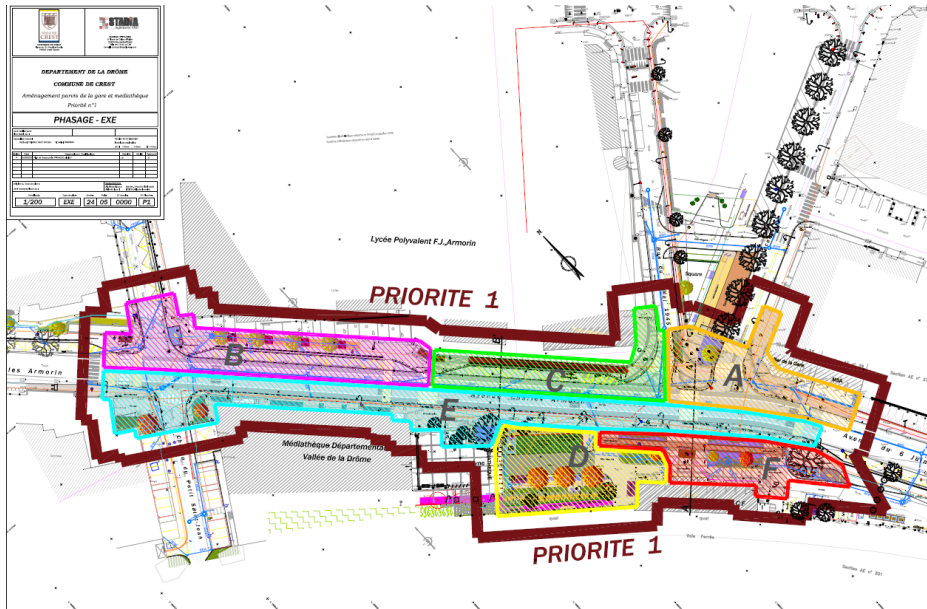
Réouverture de la halte Portes du Dauphiné

- Etudes préliminaires réalisées
- Etudes de robustesse à lancer par SNCF Réseau pour mesurer l'impact d'un nouvel arrêt sur la ligne

RÉAMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA GARE DE CREST

TRAVAUX LIVRES

- Coût : 600 k€ (dont 300 k€ Région)
création d'un parvis, création d'une dépose minute, redéfinition des arrêts de bus, amélioration et sécurisation des cheminements
- MOA Ville



Réaménagement des abords de la gare de Saint André le Gaz :

- Reprise des études
- 800 k€ (dont 400 k€ Région)
- MOA : communauté de communes Les Vals du Dauphiné



Projet de rénovation et modernisation des espaces d'attente (financement PAI)

- Bourgoin (316K€),
- Ambérieu (190K€)
- Saint Chamond (120K€)



PRINCIPAUX "PLACE DE LA GARE" RÉALISÉS MOA G&C

TAIN L'HERMITAGE – WINE & RIDE



SAILLANS – BUREAUX PARTAGES 'LA LOCOMOTIVE'



MONTLUEL – SNACK 'GARE A LA FAIM'

ALBIGNY-NEUVILLE – ATELIER D'ARCHITECTURE 'HORS LES MURS'



L'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS FERROVIAIRES

AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT DES GARES

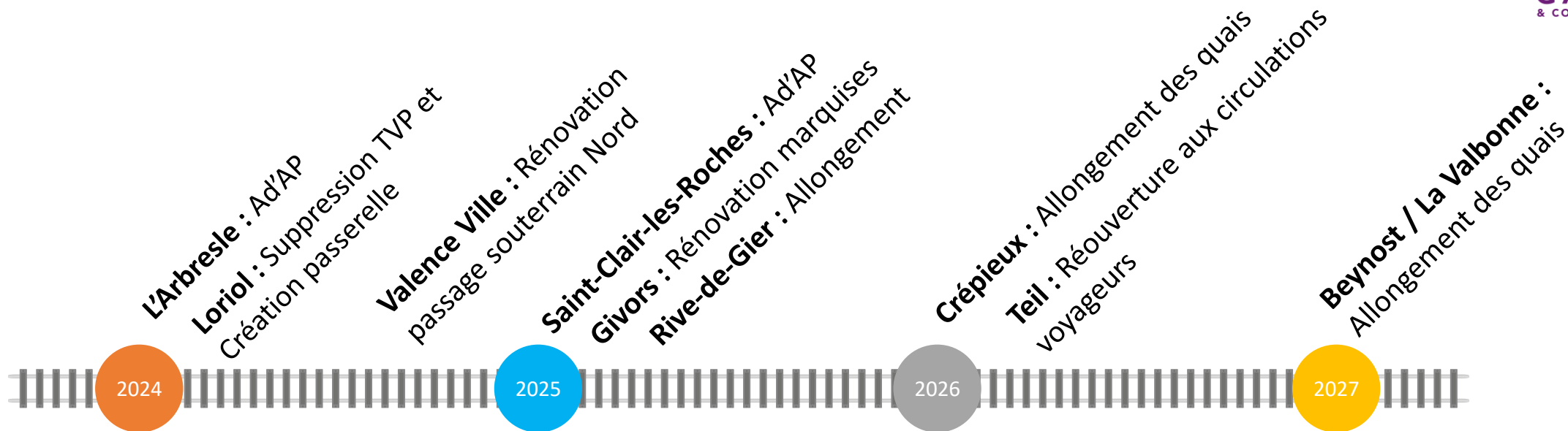
- **55 gares sont accessibles sur le périmètre SNCF, soit 67% des gares classées prioritaires** (38 gares régionales et 17 gares nationales).
- **Etudes en cours** : Rives, Le-Péage-de-Roussillon, Lyon-Vaise, Meximieux, Montmélian...
- En mars 2024, près de **128 M€ avaient été engagés** (60 M€ par l'Etat, 45 M€ par la Région, 18,5 M€ par SNCF G&C et plus de 4 M€ de contributions de collectivités).

Déploiement de balises sonores en entrée des gares régionales : Issu des demandes exprimées par les associations en groupe de travail Transport et handicap visuel :

- 4 visites de gares avec des représentants d'associations
- Analyse gare par gare de la localisation de la balise et du message à délivrer
- 1ere convention de 601 k€ financés à 100% par la Région: déploiement réalisé dans 53 gares et en cours dans 58 autres gares,
- 2eme convention de financement pour un déploiement complémentaire pour 500K€ 100% Région délibéré à la CP de décembre 2024.

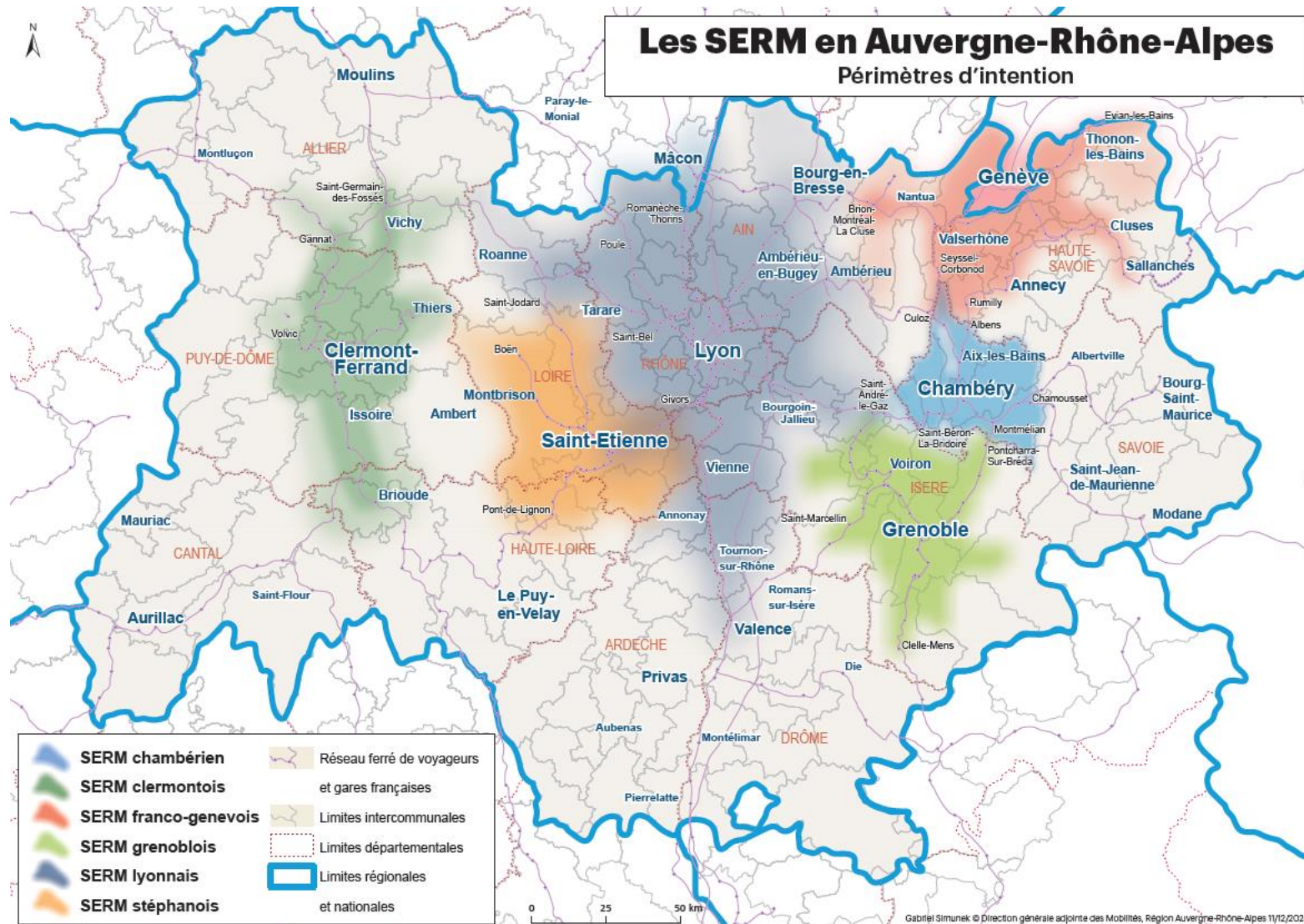


PRINCIPAUX TRAVAUX SUR PÉRIMÈTRE G&C



4. Perspectives

Feuille de route MOBILITES POSITIVES DU QUOTIDIEN - CAP SUR 2035



Près de 6 millions d'habitants concernés

(population des communes à 10km d'une gare)

Les 6 grandes aires urbaines de :

- Clermont-Auvergne
- Chambéry
- Franco-Suisse
- Grenoble
- Lyon
- Saint-Etienne

Démarches de Préfiguration pour
l'octroi du statut :

- En cours pour fin 2025- début 2026

Les partenaires financeurs de la préfiguration du SERM :
Etat, Région, Métropole de Lyon, SYTRAL Mobilités avec la participation du SMT AML
Aux côtés de SGP, SNCF Réseau et SNCF Gares&Connexions

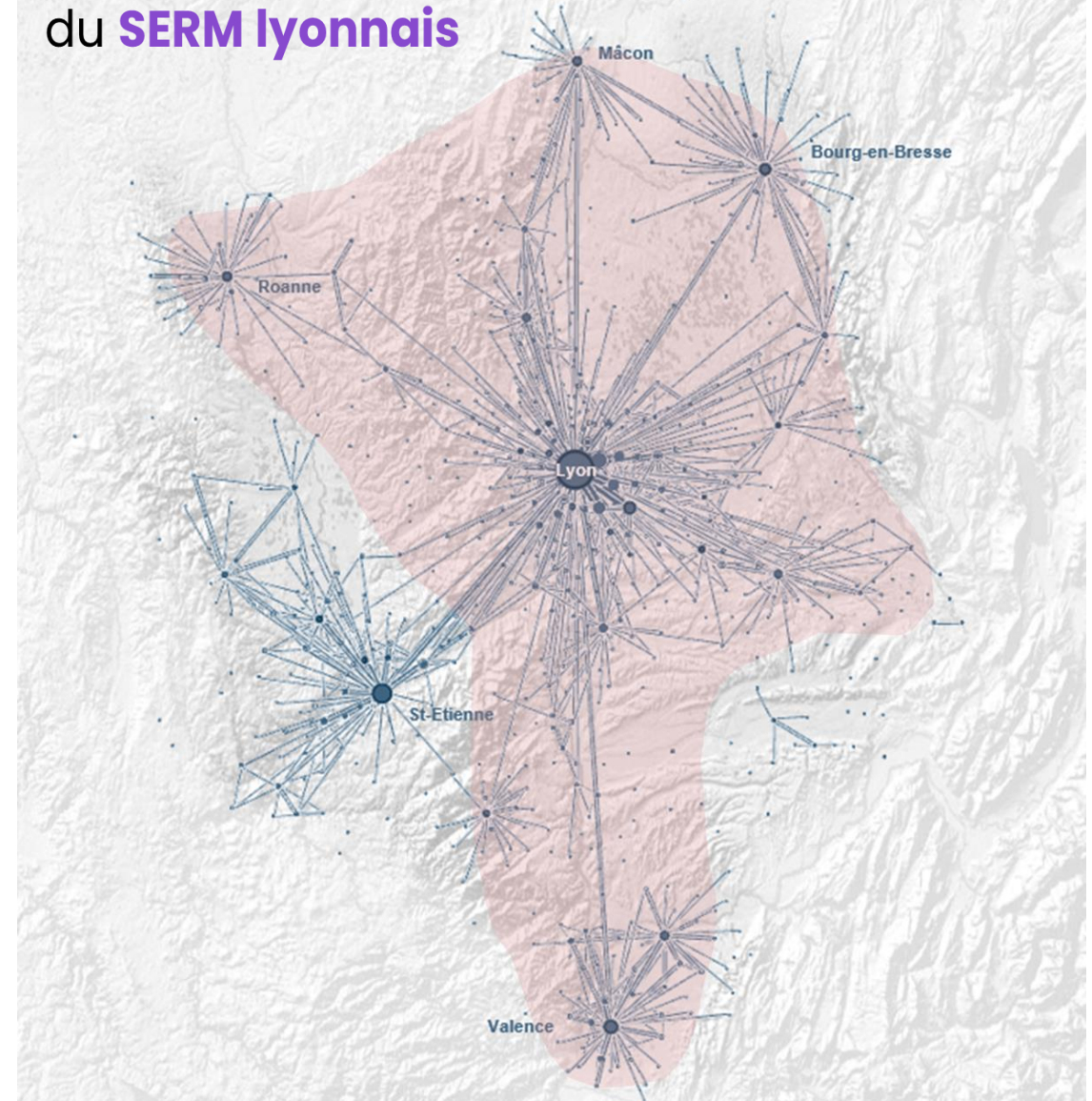
Plus d'une cinquantaine d'acteurs partenaires associés:

- Départements (7)
- AOM 12
- ECPI 24
- Acteurs de l'aménagement concessionnaires d'autoroute
- Acteurs économiques, association d'usagers
- Autres acteurs institutionnels

Un premier comité de pilotage qui s'est tenu le 12 mai.

Schéma d'ensemble en cours de construction avec atelier de concertation avec les acteurs du périmètre d'influence début juillet

**Périmètre d'influence
du **SERM lyonnais****



SERVICE CIBLE

En heure de pointe



RER LYONNAIS (démarche SERM)

En matière de **services périurbains**, l'objectif est le suivant :

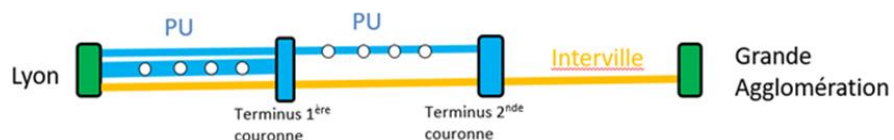
- des services capacitaires
- une **desserte cadencée au ¼ d'heure** en heure de pointe
- Débutant tôt le matin et finissant tard le soir : **5h00 – 23h00**
- Avec un accès facilité pour l'utilisateur aux différents réseaux (**multimodalité**) et reposant sur une architecture modernisée en étoile autour de Lyon

2 études ferroviaires en cours avec des résultats attendus en fin d'année 24/début 25 :

- **Déploiement d'un RER lyonnais « cible »** avec de forts besoins d'investissement > horizon à +15 ans
- **Augmentation des fréquences et amplitudes accessibles au SA 2027 - 2028**, sans aménagement d'infrastructure

2 projets sous maîtrise d'ouvrage Région :

- BHNS : Mise en service à partir de fin 2027-2028
- CFEL : DUP et AE d'ici fin 2027



OFFRE FERROVIAIRE DU LOT BOURGOGNE OUEST NIVERNAIS

26 mai 2025

LOT BOURGOGNE OUEST NIVERNAIS

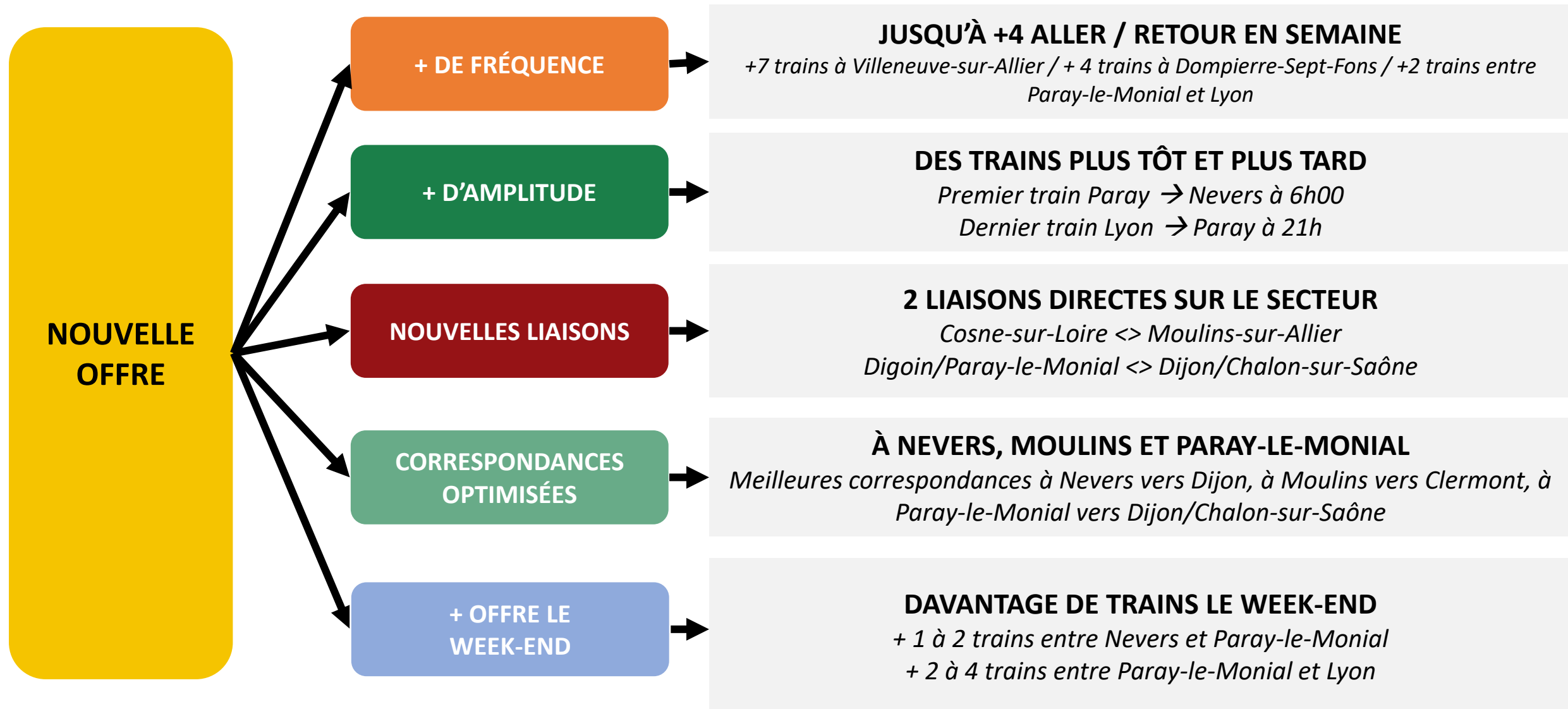
- **CALENDRIER**

- ☐ Attribution de la Concession de Service Public à **SNCF – VOYAGEURS**
- ☐ Démarrage de l'exploitation pour le **Service Annuel 2027** (décembre 2026) pour une durée de 7 ans minimum et jusqu'à 10 ans au maximum.
- ☐ Phase de pré-exploitation de mai 2025 à décembre 2026 (16 mois) ;

- **CONSISTANCE DE L'OFFRE DU LOT BON**

- ☐ **Principales liaisons ferrées** qui constituent le lot Bourgogne Ouest Nivernais :
 - ✓ Dijon <> Chalon-sur-Saône <> Mâcon ;
 - ✓ Dijon <> Montchanin <> Nevers ;
 - ✓ Dijon <> Montchanin <> Paray-le-Monial ;
 - ✓ Chalon-sur-Saône <> Paray-le-Monial ;
 - ✓ Chalon-sur-Saône <> Etang-sur-Arroux ;
 - ✓ Cosne-sur-Loire <> Nevers <> Moulins ;
 - ✓ Nevers <> Paray-le-Monial <> Lyon Perrache ;
- ☐ **34% d'offre supplémentaire** soit un total de 5,1 millions de train.km sur l'ensemble du lot ;

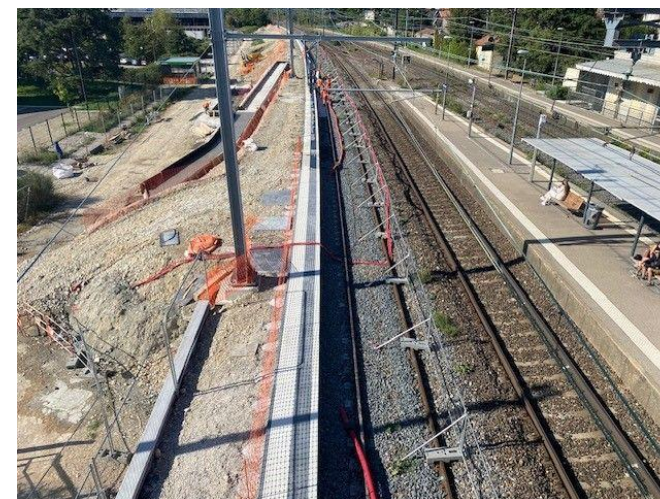
LIAISON NEVERS <> MOULINS <> PARAY <> LYON





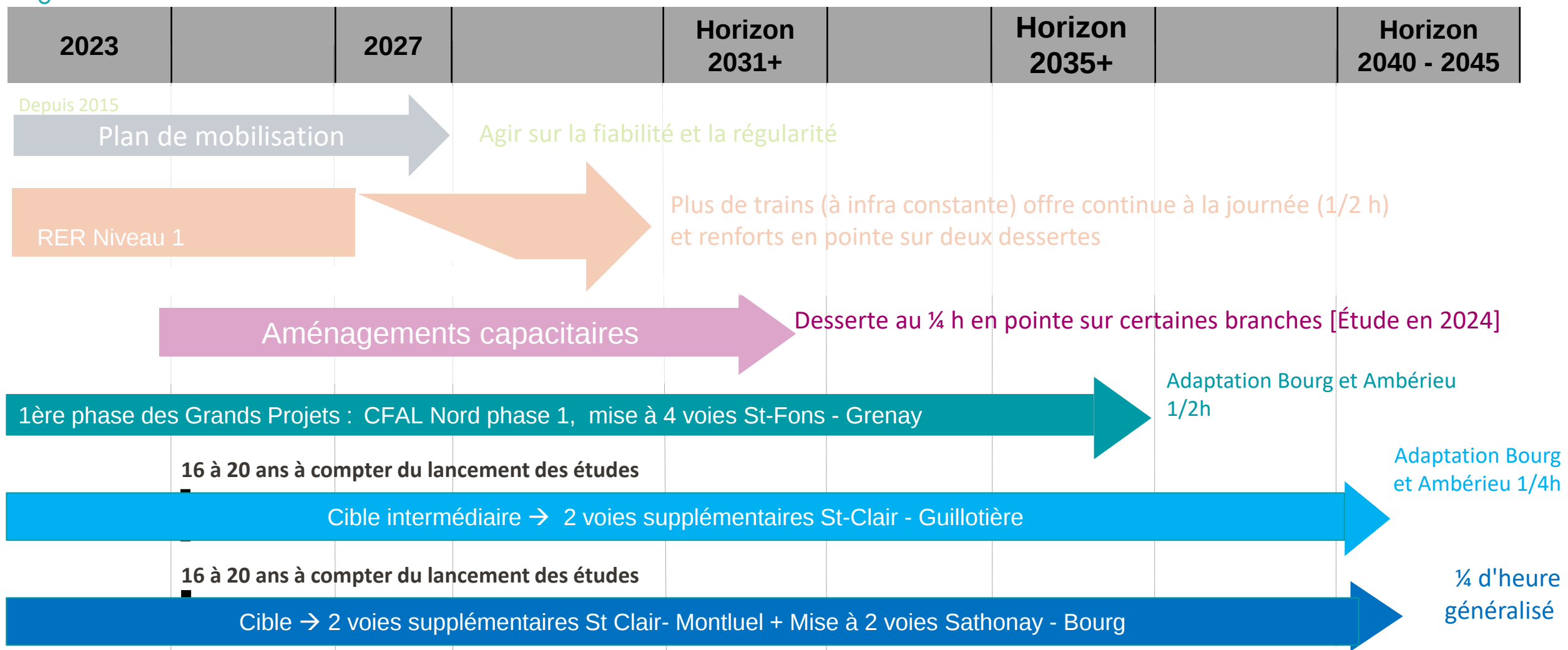
LES TRAVAUX 2024 DU PLAN DE MOBILISATION DE L'ÉTOILE LYONNAISE POUR PLUS DE RÉGULARITÉ

- Création d'un quai voie 2 à Montluel pour fluidifier les circulations entre Lyon et Ambérieu : mise en service octobre 2024.
- Création d'une sous-station électrique à Lyon Saint-Clair : mise en service en juin 2024
- Redécoupage du block à contre sens (vitesse de circulation à contre-sens en cas de perturbation) entre St Quentin Fallavier et Bourgoin-Jallieu : Mise en service réalisée en mars 2024
- Mise en service de la sous-station de Meximieux : 22 mai 2025
- Suppression simple des PN 12 et 14 de St Pierre de Chandieu : fait fin 2024
- Mise en service de la sous-station de Miribel : complément d'étude en cours, prévue 2025



Projet de création du quai voie 2 à Montluel
Source : SNCF Réseau

RETROUVEZ TOUTES LES OPÉRATIONS DU PROJET L'ÉTOILE FERROVIAIRE LYONNAISE
etoile-ferroviaire-lyonnaise.fr



Projet en cours: BHNS Trévoux-Lyon

Projet de transport interurbain piloté par la Région (Maitre d'ouvrage)

Service qualitatif et fiable proche de 1h entre Trévoux et Lyon

18 stations, desserte omnibus

Fréquence 1/4h en pointe

Bus électriques d'une capacité de 110 voyageurs chacun

Itinéraire structurant pour les cycles aussi (15 km de mixité bus-vélo)

Mise en service à partir de fin 2027-2028

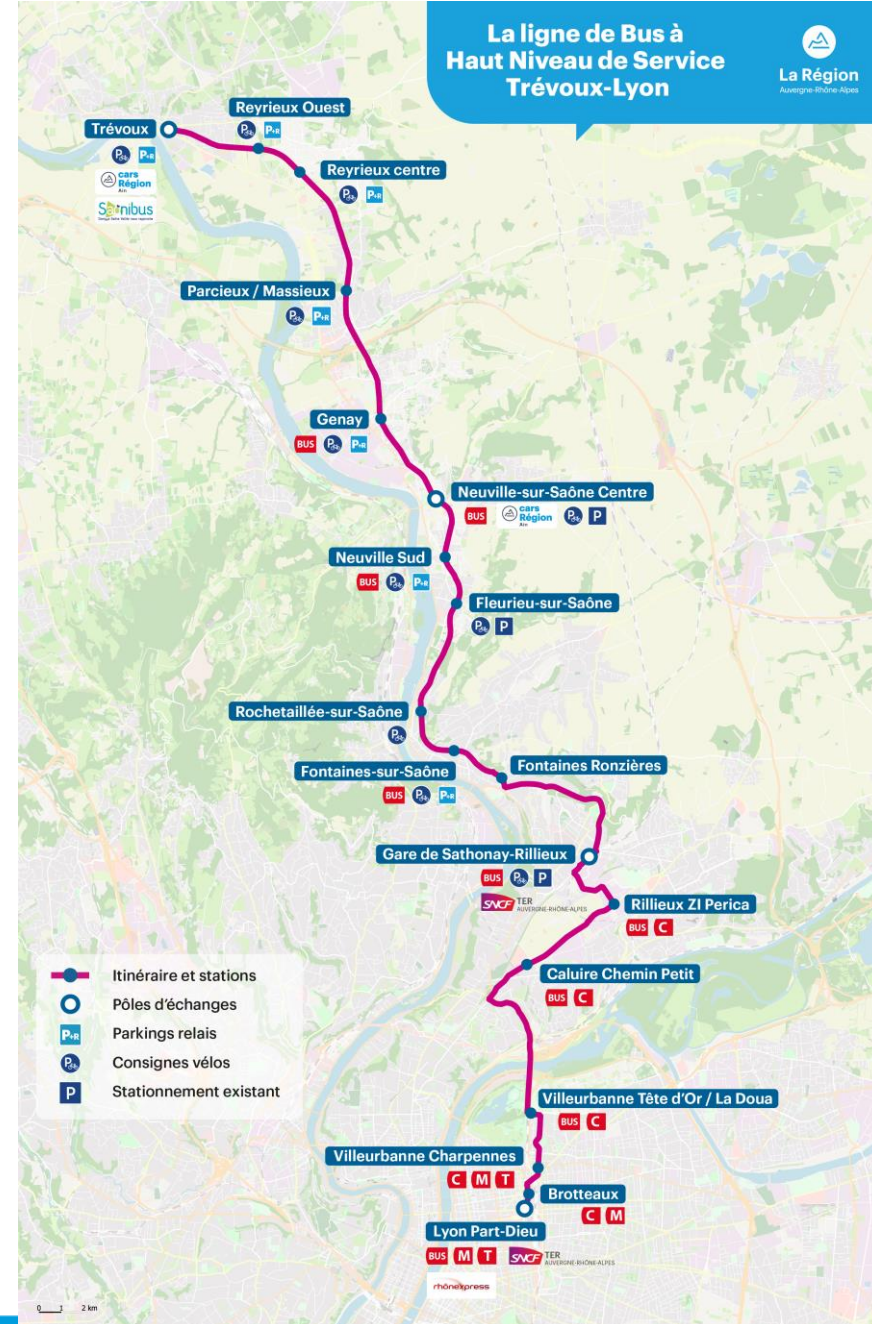
ACTUALITÉ :

- Etudes techniques de niveau PRO (projet)
- En cours : interventions de terrain pour préparer les travaux principaux diagnostics d'archéologie préventive
- **Concertation continue** sur le territoire: permanences en mairie à partir de novembre 2024 > puis enquête publique (S2 2025)



<https://expression.auvergnerhonealpes.fr/dialog/bhns-trevoux-lyon>

contact@bhns-trevoux-lyon.fr



Projet CFEL : maillon Est du SERM Lyonnais

Contexte

Bassin Pont-de-Chérury - Crémieu (nord Isère, hors SYTRAL), 50 000 hab., en forte croissance, en connexion avec Lyon : importante congestion routière et sans axe TER.

Objectifs et enjeux du projet

- . Améliorer l’accessibilité du bassin, ses connexions à Lyon, Plaine de l’Ain, Plaine Saint Exupéry, Plateau Balcons Dauphiné.
- . Décongestionner, offrir une alternative à la voiture, soutenir la croissance démographique et le développement économique, et répondre aux enjeux environnementaux (climat, biodiversité...).

Le projet

Une liaison de transport Crémieu à Lyon via Meyzieu, en moins d’1h, toutes les 15 minutes en période de pointe :

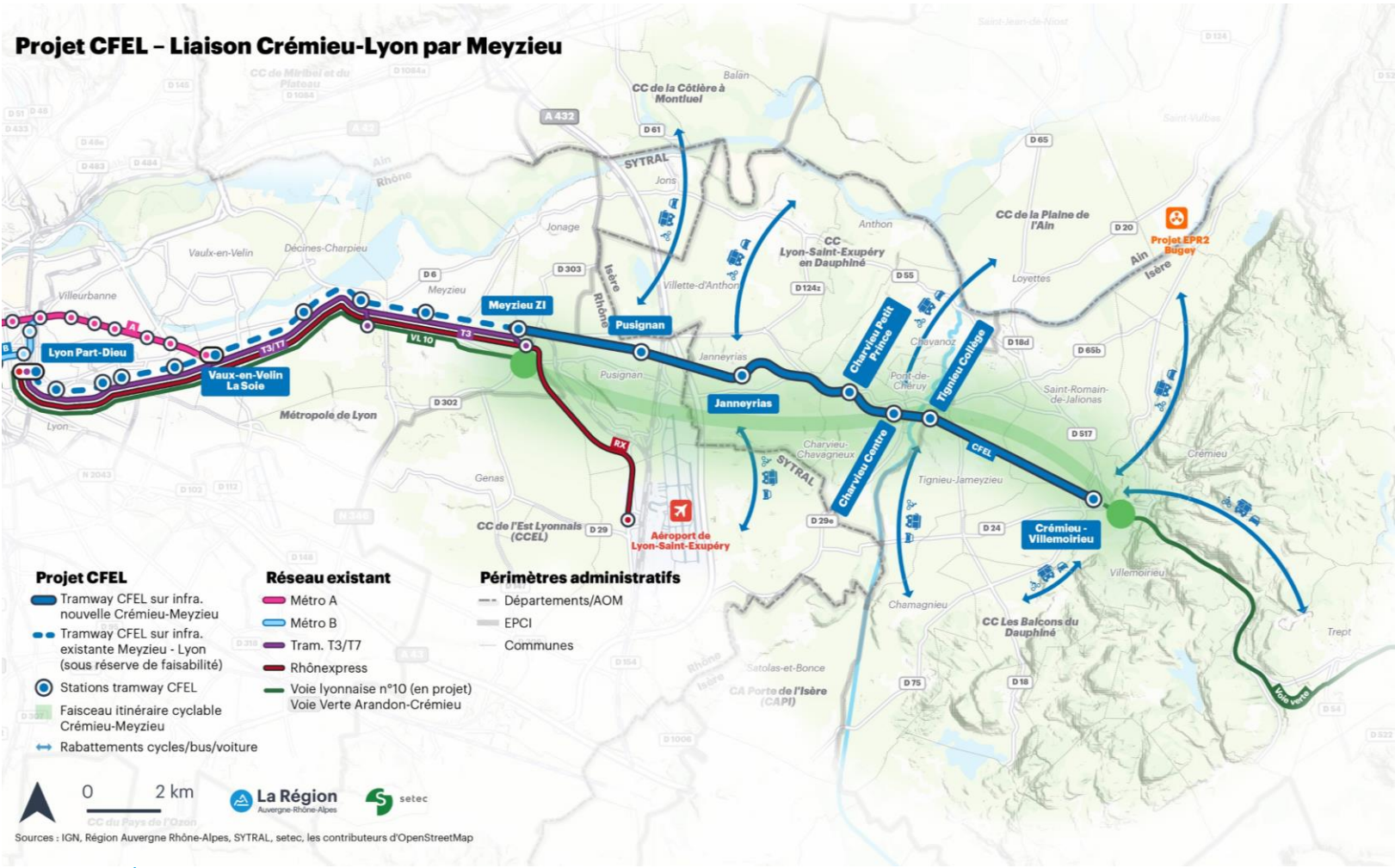
- . **Tramway** sans correspondance privilégié (sous réserve de faisabilité), 13 500 voy./j en 2030, 17 000 en 2040 et 12 300 voitures économisées
- . *Via emprise désaffectée Chemin de Fer Est Lyonnais entre Crémieu et Meyzieu (propriété Isère et Rhône), avec 6 nouvelles stations, et des rabattements piétons, vélos, bus, voitures à chaque station pour desservir les bassins alentours.*
- . *Via infrastructure existante entre Meyzieu et Lyon (SYTRAL).*
- Un itinéraire cyclable entre Crémieu et Meyzieu, en parallèle.

Pilotage et gouvernance

- . COPIL restreint (CR) : **Région Auvergne-Rhône-Alpes** avec Isère, Rhône, Etat, SYTRAL (Métropole de Lyon et CCEL), LYSED, CCBD.
- . COPIL élargi CE : CR + Communes avec station, SCOT, SMTAML.
- . Comité de suivi : CE + ensemble des Communes et acteurs locaux.

Calendrier et Budget

- . Concertation fin 2025, DUP fin 2027, mise en service **horizon 2030**.
- . 250 M€ hors raccordement et adaptations infra Meyzieu - Lyon.



Actualités

- . **Études de faisabilité en cours** : inventaire faune flore, levées topographiques, sondages géotechniques, comptages trafic, ... ; faisabilité technique, foncière, juridique et financière du tramway et de l’itinéraire cyclable ; ...
- . **Comités de Suivi début 2025, sur le terrain, avec les élus locaux**, suite Communiqué Presse de septembre 2024
- . COPIL printemps 2025 (décision du projet à présenter à la Concertation, d’après les conclusions de faisabilité)

REOUVERTURE DE LA RIVE DROITE AU TRAFIC VOYAGEURS

- La Région Occitanie a mis en service le 29 août une phase anticipée de son projet de réouverture de la Rive Droite entre Nîmes – Avignon – Pont St Esprit.
- A l'automne 2021, la Présidente de la Région Occitanie et le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes se sont accordés pour permettre la prise en charge des voyageurs en gare du Teil sur les trains de la Région Occitanie.
- La Région et l'Etat ont financé des études d'avant-projet projet que SNCF Réseau a restitué en juillet 2023.
- Par sa décision du 17 juillet 2023 l'Autorité Environnementale demande une étude environnementale dans la continuité de sa décision du 27 février 2023 relative au projet Occitanie. Le délai de réalisation est compris entre 18 et 24 mois.
- L'Assemblée Plénière de la Région des 29 et 30 juin a délibéré un vœu demandant à l'Etat et SNCF Réseau de former un recours contre la décision environnementale ou d'en neutraliser l'effet négatif.
- SNCF Réseau et SNCF Gares&Connexion ont informé la Région
 - de l'organisation synchrone des études environnementales avec Occitanie avec un besoin de financement.
 - de besoin d'études sécurisation des franchissements sont à mener sur les passages à niveaux sur la section comprise entre Pont St-Esprit et Le Teil.

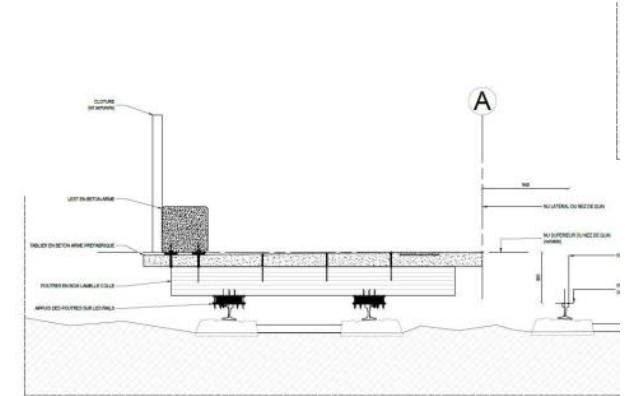
PROJET DE RÉOUVERTURE DE LIGNE AUX VOYAGEURS PONT ST ESPRIT - LE TEIL

- La convention de financement DCE REA d'un montant de 2 362 000€ courants a été signée (CP 20.12.2024).
 - Aménagement de l'accès au quai rue du 11 novembre
 - Aménagement de la sortie de la gare côté Bâtiment Voyageur
 - Création d'un quai modulaire côté Bâtiment Voyageur
 - Mise aux normes de l'éclairage et équipement des quais (mobilier, info voyageur...)
- Le Dossier de demande d'Autorisation Environnementale de réouverture de la rive droite du Rhône commun AURA et OC, et commun SNCF G&C et RESEAU, a été déposé le 10 avril 2025.
- Le dossier fait actuellement l'objet d'un examen de complétude et régularité par les services de l'Etat, étape préalable à la saisine du tribunal administratif pour désignation du commissaire enquêteur. Le déroulé de l'enquête publique doit permettre d'obtenir un avis de l'AE en avril 2026.
- Plages Travaux réservées à l'été 2026 pour travaux en gare du Teil selon le projet connu de quai modulaire sens pair, aménagement quai voie 1 sens impair.

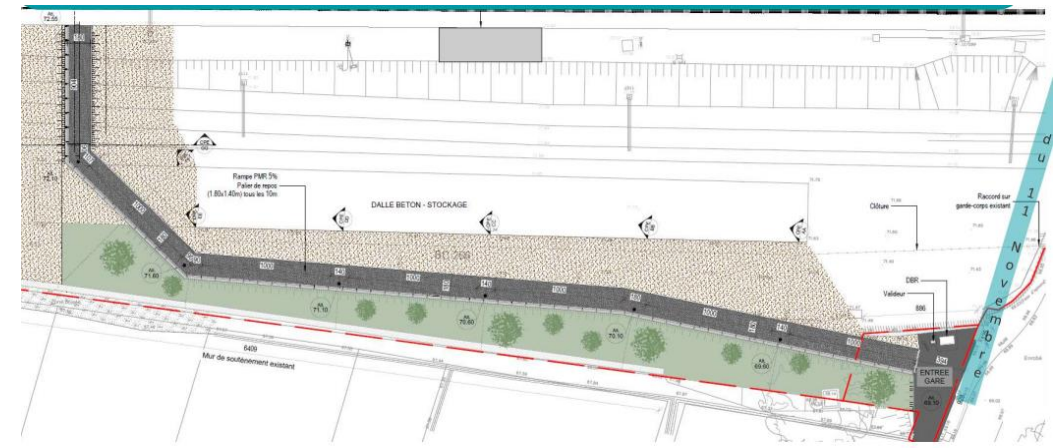
Achèvement des travaux en septembre 2026 si avis AE favorable obtenu en avril 2026



Vue du quai provisoire pour la descente



Vue des accès pour le quai de montée



PROJET DE RÉOUVERTURE DE LIGNE AUX VOYAGEURS PONT ST ESPRIT - LE TEIL

REOUVERTURE LIGNE et PASSAGES A NIVEAU

Le système de gestion de la sécurité de SNCF RESEAU, et son agrément par l'EPSF, impose, lors de la réouverture d'une ligne aux voyageurs, de mener une analyse de risque pour identifier les aménagements de sécurisation à réaliser sur les passages à niveau afin de rester au même niveau de sécurité.

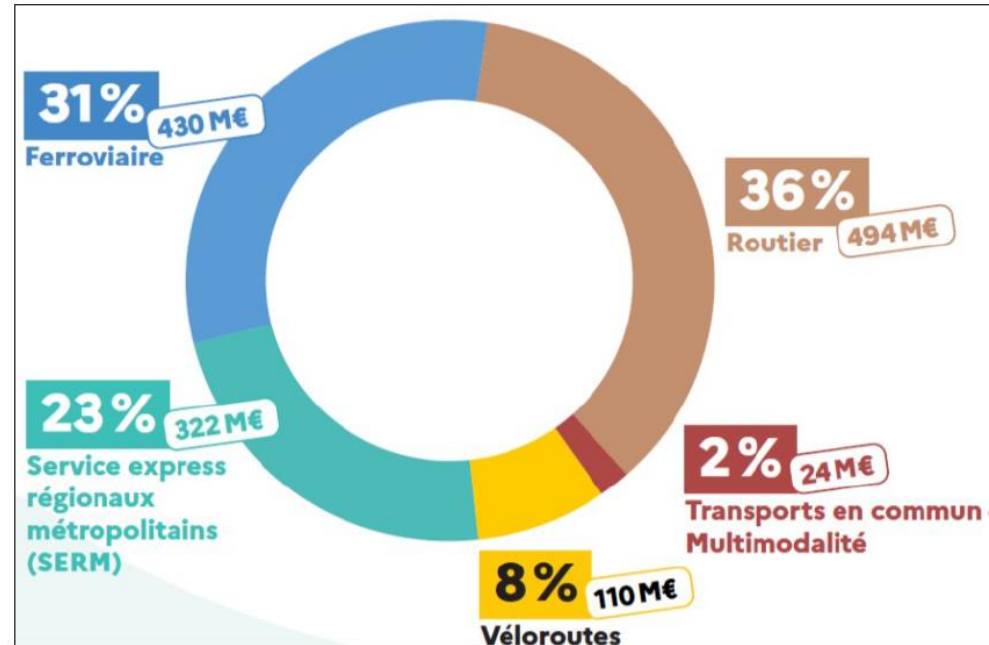
SNCF Réseau a appliqué cette méthode d'analyse pour 9 PN des départements de l'Ardèche et du Gard. Il en ressort que plusieurs PN nécessitent des aménagements / travaux, d'ampleur variable. Des études préliminaires doivent être engagées pour finaliser le programme technique des travaux.

Les conclusions de l'analyse ont été présentées aux services techniques des régions AURA et OCC en mai 2024. La Région AURA finance les études préliminaires sur la totalité de la section Pont-St Esprit – Le Teil, périmètre maîtrise d'ouvrage SNCF Réseau (150 k€ - CP de décembre 2024)

CALENDRIER

Les conséquences planning et les éventuelles conséquences sur le programme de réouverture au trafic voyageurs entre Pont-St Esprit jusqu'au Teil sont en cours d'instruction, en interaction avec la Région Occitanie. La réouverture ne peut s'envisager avant septembre 2026.

- Une première enveloppe Etat/Région de 620 M€ portée à 697M€ chacun



- Maquette financière en voie de finalisation. Retours vers les territoires prévus cet été.
- Projet d'avenant transmis par l'Etat à la Région : réponse Région en cours et transmission aux territoires prochainement.
- Lancement des procédures administratives en parallèle : évaluation environnementale restituée, l'avis l'AE, consultation du public et avis du CESER.
- Objectif de signature de l'avenant mobilités du CPER à l'automne 2025.

Zoom sur le matériel ferroviaire : schéma directeur matériel lancé en 2024

3 Milliards € d'ici 2035 : modernisation et acquisitions

ACQUISITIONS (environ 1.6 Md €) :

De 2024 à 2027 : 36 nouvelles rames mises en circulation

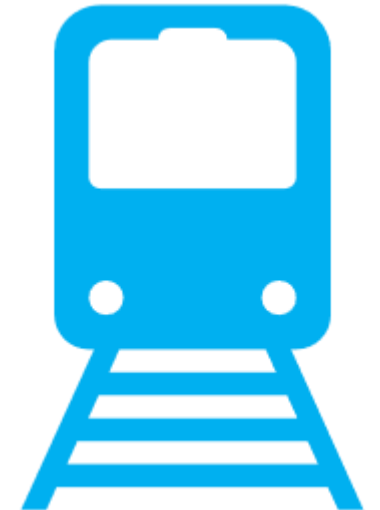
- 19 Regio2N + 10 commandés en mars 2025 pour assurer l'emport au droit des agglomérations
- 4 rames pour Saint-Gervais-Vallorcine en 2026
- 3 rames Regiolis à motorisation H2 en 2027 pour l'étoile de Clermont et Clermont-Lyon

De 2028 à 2035 : une centaine de rames

- Remplacement des Corail : environ 55 rames
- Renforcement de l'emport : gros porteurs et tram-train : environ 30 rames

ENTRETIEN ET MODERNISATION (environ 1.5 Md €) :

Opérations de maintenance des rames (1.3 Md€) et création de nouveaux ateliers (250 M€).



» Augmenter de 30% le nombre de rames à l'horizon 2035

- Acquérir directement ou indirectement environ 150 rames (TER et Léman Express), soit, en intégrant les radiations, 115 rames supplémentaires ; soit 30% de rames automoteurs en plus (de 383 à 498 rames)
- environ 60 000 places supplémentaires, en complément des 173 000 places assises + debout (normes constructeur)
- Enclencher la commande du remplacement des 84 rames X73500 pour une livraison entre 2036 et 2040

» Optimiser l'utilisation du parc disponible

- Faire circuler plus le parc existant : viser une hausse d'au moins 15% de l'utilisation du matériel. A titre d'illustration, sur l'étoile lyonnaise, on pourrait faire circuler 80 trains en plus par jour dès 2027, soit l'équivalent d'environ 35 000 places supplémentaires par jour
- Augmenter la disponibilité du parc par une optimisation des process de maintenance : 3% d'amélioration de la disponibilité sur le parc actuel correspond à environ 12 rames en plus (source : rapport Chambre Régionale des Comptes – janvier 2024)
- Achever, entre 2028 et 2031, le programme OPTER des opérations mi-vie AGC et TER2N PG, ce qui libérera 10 rames supplémentaires

» Renforcer notre capacité de maintenance pour améliorer la production

- 250 M€ pour moderniser et agrandir les ateliers de maintenance
- 1,3 Md€ pour rénover et entretenir le parc, avec notamment 171 rames « remises à neuf » pour 20 ans (rames rénovées entre 2024 et 2031)

5. Actualités services usagers

CHALLENGE MOBILITÉ (15E ÉDITION) :

JEUDI 5 JUIN 2025

L'événement mobilité n°1 en Auvergne-Rhône-Alpes

Journée annuelle régionale de sensibilisation aux changements de comportements sur les déplacements, organisée sous forme d'un grand défi inter-employeurs : aller au travail autrement que seul dans sa voiture !

Ouvert à tous les établissements privés, publics, associatifs de la région. Ce sont les établissements qui s'inscrivent et mobilisent leurs salariés

Des résultats immédiats sur les habitudes de déplacement :
70 % de reports modaux durables après chaque Challenge !

Bilan de la 14^e édition (4 juin 2024) :

- 68 offres promotionnelles dans toute la région pour tester de nouveaux modes de déplacement
- 2 922 établissements inscrits
- 444 500 salariés sensibilisés
- 96 000 salariés participants
- 1 452 000 km réalisés en mode alternatif à la voiture individuelle
- 68 tonnes équivalent CO2 économisées

Au travail j'y vais autrement.

Challenge Mobilité!

avec  **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

**Jeudi
5 juin
2025**



PARTICIPEZ AU :
challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr

Des offres promotionnelles sur de nombreux réseaux de transport et de services de mobilité le 5 juin !

Oùra, bien plus qu'une carte!

- Un **site Internet et une appli** pour faciliter vos déplacements sur ses 56 réseaux partenaires pour des trajets sans couture, qu'ils soient :
 - ☐ Tout près de chez vous
 - ☐ D'un bout à l'autre de la Région
- Depuis février 2025, des médias modernisés et plus ergonomiques, vous faisant bénéficier :
 - ☐ D'un calculateur d'itinéraires plus performant, avec des propositions plus variées et favorisant l'intermodalité
 - ☐ D'une boutique web et prochainement des achats possibles depuis l'appli Oùra
 - ☐ De l'intégration progressive des informations en temps réel (12 réseaux à date)
 - ☐ Des informations de tous les réseaux partenaires (plans des lignes, horaires)



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

oùra

Bien + qu'une carte !

Organisez vos trajets en **trains, cars, bus** via **le site** et **l'appli mobile**

- Calculs d'itinéraires
- Boutique
- Trafic en temps réel
- Horaires et plans des lignes

Rdv sur **Oura.com** ou téléchargez l'appli

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Co-financé par l'Union européenne

La Région vous transporte

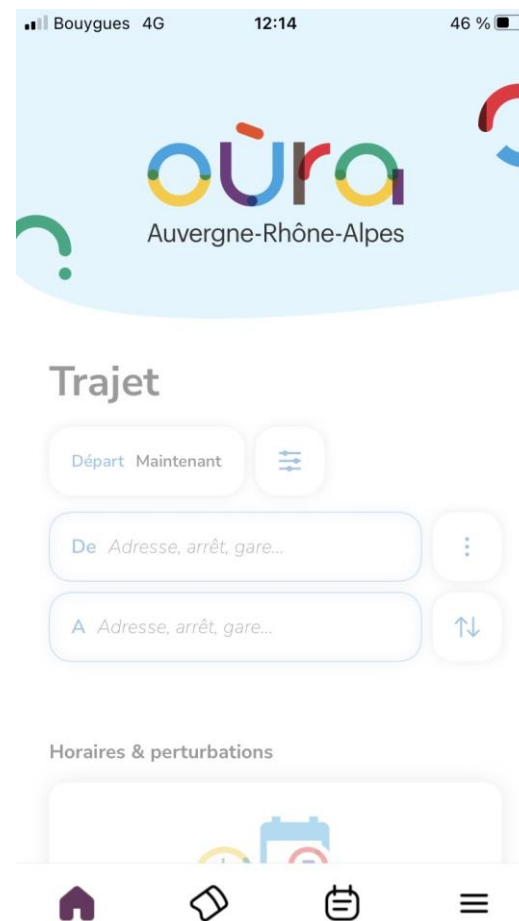
Des services enrichis dans les prochains mois

Des améliorations en continu sur l'information

voyageurs : intégration de Géovélo dans le calcul d'itinéraires, guidage externe marche / vélo depuis l'application ...

À la rentrée 2025, l'application Oûra proposera également de la vente en ligne de M-ticket sur les réseaux partenaires volontaires, dont les réseaux régionaux TER, Cars Région Express, Cars Région.

A partir de 2026, de nouveaux services de mobilité viendront enrichir l'information-voyageurs, et le rechargement de carte Oûra par Smartphone NFC seront proposés.





Merci